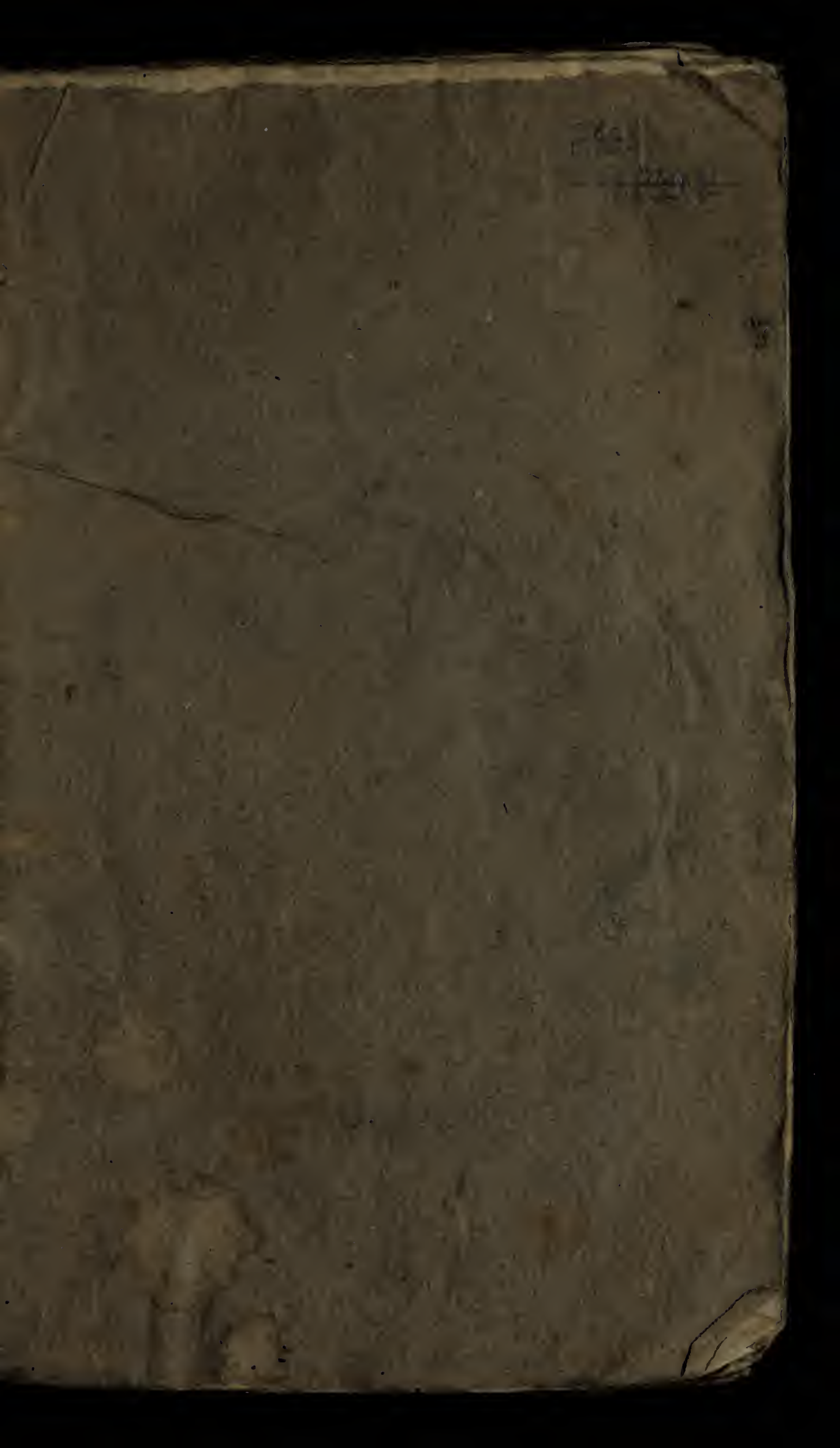


DU FANATISME

DANS LA

LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE,

OU

DE LA PERSÉCUTION

SUSCITÉE par les Barbares du dix-huitième Siècle, contre la Religion Chrétienne & ses Ministres.

Par JEAN-FRANÇOIS LAHARPE.

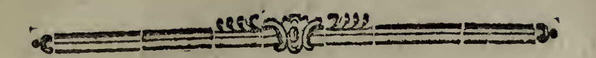
SECONDE ÉDITION,

Revue & corrrigée par l'Auteur.

Firmaverunt sibi sermonem nequam.
Ils se sont affermis dans l'habitude d'un langage pervers. *Ps.* 33.

A PARIS,
Chez les LIBRAIRES ASSOCIÉS.

AN 5. — 1797.



DU FANATISME

DANS LA

LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE,

OU

DE LA PERSÉCUTION

Suscitée par les Barbares du dix-huitième siècle, contre la Religion chrétienne et ses Ministres.

I.

LE FANATISME est proprement un zèle de religion, aveugle et outré. Quand il se borne à des opinions illusoires et exagérées, c'est une erreur de l'esprit qui s'appelle plus spécialement enthousiasme. Quand il se renferme dans des pratiques minutieuses et frivoles, c'est une pe-

titesse d'esprit qui se nomme superstition. Quand il produit les rêveries des illuminés de toute espèce, c'est un écart de l'imagination exaltée, un genre de folie qui n'eſt que ridicule. Toutes ces sottises se sont rencontrées et se rencontreront toujours dans toutes les religions, parce que l'erreur est de l'homme; et les chrétiens même n'en ont pas été exempts plus que d'autres. Les chrétiens sont des hommes; et le Dieu qui a révélé au genre humain ce qu'il devoit croire, ne pouvait pas ôter à sa créature qu'il avait faite essentiellement libre, la liberté de préférer le mensonge à la vérité et le mal au bien, selon sa vanité et ses passions; car Dieu ne peut changer les essences; c'est une vérité connue de quiconque n'est pas étranger à la saine philosophie.

Rien de tout ce que j'ai dit jusqu'ici du fanatisme n'appartient à l'ordre légal: il est permis à tout le monde de déraiſonner dans sa croyance religieuse, à ses risques et fortune,

à moins qu'il n'y joigne les prédications ; car dès-lors dans tout état policé, l'autorité publique a le droit de réprimer tout ce qui tendroit à troubler la société ; et si la croyance erronée est un mal individuel, dont l'individu n'est responsable qu'au ciel qui juge les consciences, de même l'erreur propagée, qui peut avoir des conséquences dangereuses, est justiciable du magistrat, d'autant plus qu'elle ne peut jamais être répandue à bonne intention, et que tout gouvernement humain reposant sur la religion du pays, celui qui se permet d'attaquer publiquement cette religion, qu'il lui est très-permis de ne pas croire et même de ne pas pratiquer, est nécessairement un mauvais citoyen, qui attente à l'ordre public et qui doit être puni (1).

(1) On imagine bien que les *philosophes* du dix-huitième siècle, bien reconnus désormais pour incorrigibles, puisque la révolution ne les a pas corrigés, ne souscriront pas à ce

Mais quand le fanatisme va jusqu'à l'intolérance et l'oppression, jusqu'à vouloir soumettre par la force l'opinion d'autrui, jusqu'à violenter la conscience, alors c'est une tyrannie aussi odieuse qu'insensée, que tous les hommes doivent détester, et que tous ont le droit et l'intérêt de repousser (1).

---

principe, qui sera démontré ailleurs avec plus de développement. Mais je puis affirmer d'avance qu'il leur sera aussi impossible, en bonne logique, de répondre à cette démonstration qu'à toutes les autres vérités irréfragables, qu'ils ont cru remplacer à jamais par leurs extravagantes et coupables rêveries.

(1) *Fanatisme* se dit aussi figurément, par extension (et ceci n'est que pour les grammairiens), de tout excès dans un sentiment bon et louable en lui-même; car tout excès, en passant la mesure du bien, le change en mal. Ainsi Charles XII était atteint du *fanatisme* de la gloire, en s'imaginant qu'il n'y avait rien de beau dans le monde, si ce n'est de faire la gue e. Horace était un *fanatique* de patriotisme, quand il tua sa sœur, parce qu'elle maudissait une victoire qui lui enlevait son amant; et il ne fallut rien moins

Tous ceux qui ont quelque teinture de l'histoire, et qui n'ont pas renoncé à la bonne foi, savent que le fanatisme des guerres de religion ne fut autre chofe que l'ouvrage des passions humaines, qui abusent de tout, l'ouvrage de l'ambition qui entraînait la crédulité des peuples, de l'hypocrisie qui égarait leur zèle, de l'orgueil intolérant qui de sa querelle faisait la querelle du ciel. On l'a dit mille fois à nos *philofophes*, qui ne pouvaient pas nier des faits; mais comme on ne peut jamais convaincre des *philofophes*, même par des faits, ils se retranchaient à dire qu'il

---

que le service éminent qu'il venait de rendre à Rome, pour que le peuple, compensant la faute par le bienfait, consentît à lui pardonner, après que les magistrats l'eurent condamné. Ces romains n'étaient pas *révolutionnaires* : parmi nous Horace n'eût été qu'un *patriote énergique*; on eût porté le meurtrier en triomphe, et devant lui la tête de sa sœur au bout d'une pique. Parmi tant de femmes *patriotiquement* massacrées, il n'y en avait pas une qui en eût dit autant, à beaucoup près que la sœur d'Horace.

fallait que la religion fût mauvaise en elle-même, puisqu'elle était susceptible de pareils abus ; réponse qui était d'une profonde ignorance et d'une profonde absurdité (1). Car il faut

---

(1) Comme il faut aller au-devant de tout avec des gens qui ne peuvent jamais répondre qu'à ce qu'on n'as pas dit, je suis obligé d'avertir que cette *philosophie*, que je traite (graces au ciel) avec tout le mépris qu'elle mérite, n'est uniquement que celle des écrivains qui sont eux-mêmes appelés *philosophes*, parce qu'ils prêchoient l'athéisme, l'irréligion, l'impiété, la haine de toute autorité légitime, le mépris de toutes les vérités morales, la destruction de tous les liens de la société, etc. Ces hommes pouvaient avoir d'ailleurs de l'esprit, des connaissances, et même du talent, dans d'autres parties; mais assurément il ne sera pas difficile de prouver que toute leur doctrine, faite, disaient-ils, pour *éclairer le peuple*, était le chef-d'œuvre de l'ignorance et de l'absurdité, et qu'en un mot ils ont été les dignes précurseurs des *hommes révolutionnaires*, des Chaumette, des Hébert et des Marat. Comme je suis juste, je marquerai ailleurs (quand je traiterai *de la philosophie moderne*, au Lycée) quelle a été la seule différence entre *les philosophes* et *les révolutionnaires*. Mais le temps me presse, et je ne saurais dire tout ici.

être bien ignorant, même en grammaire, pour ne pas savoir que le mot *abus* emporte dans son acception l'idée d'une bonne chose dont on a fait un mauvais usage ; et il faut être bien absurde, pour ne pas sentir que tout principe dont la conséquence est fausse, est nécessairement faux. Or, du principe énoncé par les *philosophes* sur la religion, il s'ensuivrait nécessairement que la liberté est une bien mauvaise chose, puisque la licence en est l'*abus ;* que l'honneur est une bien mauvaise chose, puisque le duel est l'*abus* de l'honneur. Je pourrais parcourir de même toutes les choses et qualités louables. Mais les *philosophes* avaient une dernière réplique, que long-temps ils ont crue triomphante, et qu'ils ont répétée jusqu'à satiété. « Il n'y a de vraiment bon » que la philosophie ; car jamais elle » n'a fait de mal aux hommes ; jamais les *philosophes* n'ont troublé » la terre. » Je pourrais bien leur contester encore ceci ; car, de leur

aveu, l'erreur est nuisible; et ils ne nieront pas que les Pyrrhoniens, les Epicuriens, les Cyniques et autres *philoſophes* de l'antiquité n'aient débité beaucoup d'erreurs, et d'erreurs scandaleuses, et il n'est pas prouvé qu'elles n'aient fait *ancun mal aux hommes. S'ils n'ont pas troublé la terre*, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; car, de quoi n'est pas capable l'orgueil *philoſophique*, joint à la puissance? Mais j'abandonne toutes ces réponses dont il m'est trop facile de me passer. La Providence s'est chargée de la réponse péremptoire, qu'elle a jugée nécessaire une fois (1).

(1) C'est cette idée, appliquée à la révolution sous tous les rapports possibles, qui seule pourra la rendre expliquable aux yeux de la postérité. C'est cette idée, assez étendue pour faire la matière d'un ouvrage entier, qui seul donnera la solution de ce mystère épouvantable, de cet événement unique dans les siècles, dont tout homme un peu instruit de l'histoire ne rapprochera jamais rien. C'est en la considérant sous ce point de vue, qu'on ne sera plus tenté d'accuser la Providence divine, à qui seule il

Si cette réponse a été terrible et digne d'un Dieu qui punit une nation pour instruire et préserver le monde, j'en suis fâché pour vous, grands *philoſophes ;* c'est vous qui l'avez provoquée pendant cinquante ans. Pour cette fois, vous ne direz plus que la *philoſophie n'a point d'abus dangereux*, qu'*elle ne peut faire aucun mal aux hommes ;* qu'*elle n'a jamais troublé le monde.* Vous n'oserez pas nier que ce soit votre *philoſophie*, qui ait fait la révolution : vous vous en êtes si souvent glorifiés, avant qu'elle vous eût écrasés vous-mêmes, qu'il n'y a plus moyen de dire non, plus moyen de revenir sur ses pas. L'impudence *philosophique* et *révolutionnaire* ne peut elle-même aller jusques-

appartient de ne permettre le mal que pour en tirer un bien. Quiconque croit seulement un Dieu, qui a créé nos ames immortelles pour un autre monde que ce monde passager, comprendra, s'il est conséquent, que ce Dieu n'est pas seulement celui de la France, mais du monde entier ; et ces premières vérités suffiront pour rendre compte de tout.

là, parce qu'enfin il y a un terme à tout. Je vous entends vous récrier que l'accusation est injuste, qu'*on a horriblement abusé de vos principes*, *qu'on a été beaucoup plus loin que vous ne vouliez aller*, etc. Vous l'avez dit, vous devriez le dire. Je pourrais bien encore vous démontrer en rigueur que vous mentez, et qu'on n'a fait qu'appliquer exactement vos maximes. Mais ce n'est pas ici la place de cette démonstration : ici je préfère de vous prendre au mot, et je n'ai besoin que de l'argument *ad hominem*. Eh! bien, Messieurs, on peut donc *abuser* de ce qu'il y a de meilleur et de plus beau dans le monde, de la *philosophie*, et pousser même l'*abus* jusqu'à un excès d'atrocité et de démence, dont le monde n'avait pas encore l'idée; et cependant vous n'en conclurez jamais que cet *abus* soit non-seulement la philosophie en elle-même, (ce qui en effet n'est pas) mais soit même *votre philosophie*, (ce qui est trop vrai.)

Eh ! pourquoi donc voulez-vous que l'*abus* de la religion, soit la religion? Qu'en dites-vous, Messieurs? cela est-il concluant? la parité est-elle exacte? Ce n'est pas que j'espère que vous disiez oui : à Dieu ne plaise que j'attende cette victoire du raisonnement humain sur l'orgueil de la philosophie. Jamais, jamais un *philosophe* du 18me. siècle n'a dit et ne dira, j'ai tort; cela est moralement impossible; j'en ai tous les jours la preuve sous les yeux. Je ne suis pas assez fou pour prétendre vous éclairer; mais je dois vous confondre, vous réduire à ne pouvoir répliquer qu'en déraisonnant, au point que tout homme qui n'a pas perdu le sens, puisse vous rire au nez; et croyez-moi, le moment n'est pas loin où tout votre sérieux magistral, votre morgue de charlatan, votre emphase pédantesque, seront les objets de la risée universelle.

Qui peut nier que le fanatisme de nos guerres civiles occasionnées par

la religion, ne fut en contradiction manifeste avec la loi de l'évangile, qui le réprouve si formellement, avec cette loi de paix et d'amour qui abhorre toute violence ? Qui peut nier d'ailleurs que depuis long-temps la France, en particulier, ne fût guérie de ce fléau, de manière à n'en avoir plus rien à craindre, puisque la tolérance civile avait rendu l'état civil aux protestans ? Qui peut nier surtout que le seul fanatisme qui se fît sentir de nos jours, ne fût éminemment le fanatisme de l'irréligion, porté à un excès d'intolérance et de fureur, dont les écrits des *philosophes* fourniront, à l'examen, des preuves sans nombre ?

J'ai dit ce qu'était le fanatisme dans la langue du bon sens, ce qu'il a été jusqu'ici dans la pensée et dans la bouche de tous les hommes raisonnables. Il falloit bien que dans la langue inverse, appellée *révolutionnaire*, il fût tout autre chose. Voici donc ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il

sera dans cette langue monstrueuse ; tant qu'elle subsistera et elle subsiste : elle avait paru perdre quelque chose pendant un moment, mais elle a bien repris ses avantages ; et qui sait jusqu'où ils peuvent encore aller?

« Le fanatisme est la croyance à
» une religion quelconque, l'atta-
» chement à la foi de ses pères, la
» conviction de la nécessité d'un culte
» public, l'observation de ses céré-
» monies, le respect pour ses sym-
» boles ; enfin cette déférence réci-
» proque, qui est de tous les peuples
» policés, et qui les oblige respecti-
» vement à ne violer nulle part les
» signes extérieurs de la religion.
» Voilà le fanatisme. Quiconque en
» est atteint, est un ennemi public
» et doit être exterminé. »

Je ne crois pas que personne s'avise de me contester rien sur cette définition si exactement *révolutionnaire* dans tous ses points. J'accablerais trop aisément le contradicteur du poids de la révolution toute entière,

en citant, à l'application de chaque article, des faits sans nombre jusqu'au moment où j'écris. A l'égard des objections qu'on peut faire sur les modifications que le gouvernement a cru devoir apporter à ces maximes, depuis qu'il est moins *révolutionnaire*, je prie le lecteur, impatient de les alléguer, d'être bien convaincu que je les connais toutes, que je n'en omettrai aucune, qu'elles seront toutes réduites à leur valeur, et que je le mettrai à portée de juger lui-même (la bonne foi ſupposée) s'il y a, même aujourd'hui, beaucoup à rabattre de la définition dont j'ai fait usage.

II.

Quand Mirabeau adopta ce qu'on appellait *la constitution civile du clergé*, fabriquée par quelques Jansénistes, il se flatta d'attacher à la révolution le clergé constitutionnel, et de s'en faire un appui contre les *réfractaires*. S'il n'eût voulu que brouiller et di-

viser, sa politique n'était pas mauvaise. Mais Mirabeau qui ne désespérait encore de rien, voulait bâtir et constituer ; et dès-lors sa politique était fausse et sa logique inconséquente. Car il ne fallait pas s'attendre que le haut clergé, de propriétaire devenu salarié, et de riche devenu pauvre, pût jamais embrasser une révolution qui lui ôtait tout, honneurs, crédit et opulence. Il est de la nature de l'homme qu'on dépouille, de regarder moins à ce qu'on lui laisse qu'à ce qu'on lui enlève ; de plus, il ne fallait pas même compter sur ce qu'on nommait *le bas clergé* (1),

---

(1) Expression indécente, introduite par la corruption et l'orgueil. La hiérarchie ecclésiastique admet, sans doute comme toute autre, des dégrès de supériorité et d'infériorité. Mais le sacerdoce est toujours un caractère respectable, et il est de la plus grande importance qu'il soit toujours respecté, et qu'aucune autorité ne se permette rien qui puisse compromettre ou rabaisser la dignité sacerdotale. Cela même est un principe de

qui avait assez de sens pour s'appercevoir qu'un traitement *national* subsstitué aux dîmes, serait toujours subordonné à toutes les variations du gouvernement, et qu'une pension de mille écus, incertaine et précaire, ne vaudrait jamais une portion congrue, qui du moins était sûre, si elle était médiocre, et un casuel qui ne pouvait jamais manquer. Enfin, il y avait une inconséquence évidente à ne vouloir pas reconnaître en France une *religion dominante*, tandis qu'on la reconnaissait par le fait, puisque la

---

politique, puisque chez tous les peuples qui ont une religion, elle est le premier et le plus sûr fondement de la puissance du prince. Mais il y a plus, et dans l'esprit du christianisme, le plus beau titre d'un évêque, c'est celui de prêtre. Il faut espérer que la persécution du dix-huitième siècle, que Dieu n'a permise que pour le bien de son église, ramenera ses ministres à cet esprit des premiers siècles, qui, en conservant la subordination, écartait l'orgueil, et gardait l'humilité dans l'élévation.

religion dont l'état paie les ministres, dont la nation paie les frais, est à coup sûr la religion de l'état, la religion nationale, et que le mot de *religion dominante*, qu'on s'obstinait à rejeter, n'a jamais pu signifier autre chose : le plus ou le moins de tolérance qu'on pouvait avoir pour les autres cultes ne change rien à cette acception propre du mot. Mirabeau, le seul homme de la révolution qui ait eu de grands talens, aurait dû voir, dès cette époque, qu'il ne serait pas le maître d'arrêter le mouvement qu'il avoit contribué à donner, et que la force de détruire, la seule qui fût réelle dans un peuple dépravé, parce qu'elle est la plus facile de toutes, ne serait jamais celle d'édifier. On sait qu'il ne tarda pas à s'en convaincre, et que ses dernières paroles, au lit de mort, furent une prophétie contre la France, et en même-temps un jugement contre lui-même.

Que cette *constitution civile* fût conforme ou non au catholicisme,

c'est ce que je suis absolument dispensé d'examiner, puisqu'il y a longtemps qu'elle est anéantie, et que le gouvernement actuel ne reconnaît aucune religion quelconque, ni aucune espèce de *culte public*. Mais ce qu'on ne peut concevoir, à moins d'avoir bien saisi l'esprit de la révolution française, ce qu'on ne peut croire, ainsi que tout le reste, qu'en le voyant de ses yeux et l'entendant de ses oreilles, c'est qu'on traite encore, au moment où j'écris, de *réfractaires* et de *rebelles*, ceux qui ont refusé d'adhérer à une loi qui n'existe plus ; que dis-je ? à une loi qui même n'en était une que pour ceux qui voulaient être *fonctionnaires publics* ; en sorte que dans tous les cas il ne pouvait y avoir qu'un refus qui était libre, dès qu'on renonçait aux *fonctions*, et jamais aucune sorte d'*infraction* ni de *rébellion*, du moins pour quiconque emploie les mots dans leur sens. Que sera-ce si l'on ajoute que ces mêmes hommes sont aujour-

d'hui poursuivis comme *réfractaires* à la loi, par la même autorité qui a détruit la loi ? Cet *acte législatif*, soutenu durant quatre années, ne réclame-t-il pas une place dans la liste arithmétique des phénomènes de démence, d'impudence et d'atrocité, qui séparent l'histoire de notre révolution de l'histoire du monde entier (1) ?

---

(1) C'est le 295.e du même genre ; et pour mieux entendre ceci, il faut savoir que cet écrit n'était originairement qu'un fragment d'un ouvrage beaucoup plus considérable, et que je l'en ai détaché, d'abord parce qu'il a pris assez d'étendue pour être publié séparément ; ensuite, parce que cette publication m'a paru un devoir, au moment où la persécution contre les prêtres paraît se rallumer avec plus de fureur, et repousser obstinément la justice, vainement attendue depuis si long-temps. Quant à l'ouvrage dont cet écrit est tiré en partie, et que je n'ai pu encore achever, tant il croît et s'étend sans cesse sous ma main, il a pour objet de faire bien connaître la révolution, non-seulement à l'Europe et à la postérité, mais sur-tout aux Français qui généralement sont loin de

III.

Je n'ignore pas que les auteurs et les fauteurs de cette proscription sans

---

la connaître. Mon plan est de la caractériser par l'examen de sa langue, qui en a été le premier instrument et le plus surprenant de tous, de montrer l'établissement, la consécration légale de cette langue, comme un événement unique, un scandale inoui dans l'univers, et absolument inexplicable autrement que par la vengeance divine. C'est dans le même dessein que j'ai entrepris un poëme déja fort avancé ; car si l'histoire seule peut détailler les faits, la poésie peut seule, graces à la mémoire et à l'imagination, imprimer en traits profonds et durables toute l'horreur et tout le mépris que méritent les crimes *révolutionnaires*. C'est dans ce poëme que Dieu dit par la bouche d'un prophète, qui annonce les malheurs de la France :

Tout ce peuple enivré du vin de ma colère,
Va parler une langue aux humains étrangère,
Un langage inoui, créé pour ses forfaits,
Et le monde verra ce qu'il ne vit jamais.

Et le monde l'a vu.

A l'égard des phénomènes dont j'ai fait le

exemple, fidèles à leur principe invariable de calomnier toujours en égorgeant, n'ont cessé de vomir avec leurs hurlemens accoutumés, ces invectives aussi insignifiantes que furieuses, auxquelles le dégoût seul aurait dû mettre fin, si la tyrannie n'avait pas un besoin continuel de mensonge; et si la bassesse à gages n'était pas continuellement obligée de le répéter pour mériter son salaire.

---

relevé, la révolution, du moment où les Jacobins s'en sont emparés, a été « une conspiration publique, formée par des monstres, contre la nature humaine, sous tous les rapports possibles », et voilà le premier phénomène : tous les autres en ont été la suite et analogues au premier. Les mots, comme les choses, ont été des monstruosités. J'appelle monstruosité tout ce qui n'avait aucun exemple dans les faits connus jusques-là. J'insiste même fort peu sur les crimes privés et individuels, qui sont à-peu-près de tous les temps. Je parle sur-tout des crimes publics, commis au nom d'une autorité publique quelconque; et en ce genre tout a été phénomène dans la révolution.

Je connais de reste toutes les phrases de tribune et de Journal : *Guerre au fanatisme ; on secoue les torches de la discorde et du fanatisme ; on empoisonne les esprits ; on prêche la guerre civile , etc. etc. etc.* On l'a tant répété , que même parmi ceux de nos représentans qui se sont montrés ennemis de l'oppression , très-rarement on a pris la parole en faveur de ces infortunés, proscrits sous des noms si odieux, et comme il était reçu que tous les prêtres étoient des *conspirateurs* , celui qui aurait voulu les défendre , craignait qu'on ne l'appelât lui-même *conspirateur* , ce qui est si commun et si aisé. Mais moi qui ne prends jamais la plume que pour dire la vérité , et qui méprise souverainement tout ce qui n'est pas la vérité ; je vais répondre par des faits et des preuves péremptoires , et les calomniateurs ne me répliqueront pas plus qu'ils ne m'ont répliqué jusqu'ici.

Je dis donc aux calomniateurs :

Certes, les moyens d'inquisition ne vous manquent pas, et vous n'êtes pas délicats sur le choix; vos agens sont sans nombre et sans scrupule; la haine les aiguillonne, et l'or de la nation les paie. Eh! bien, j'affirme, les papiers publics à la main, que depuis les premiers jours de la persécution ordonnée contre les prêtres, parmi cette foule de victimes livrées à la mort ou aux fers, parmi cette multitude ou captive ou proscrite, il n'y a pas eu un seul individu qui ait été convaincu légalement de la moindre trame, de la moindre entreprise contre le gouvernement, pas un contre qui l'on ait articulé des faits prouvés et reconnus. Vous n'avez jamais accusé que par des généralités vagues et par conséquent calomnieuses; vous n'avez jamais condamné que les personnes et non pas les actions; en un mot, vous avez toujours proscrit *en masse*, par des dénominations *révolutionnaires*, qui étaient des arrêts de mort; et ce n'était pas seulement

le système de Robespierre, comme on a voulu le faire croire depuis qu'il n'est plus ; c'étoit celui de toute la FACTION dominatrice, et ce l'est encore aujourd'hui, avec plus ou moins de modification ; témoin l'abominable loi du 3 brumaire (1) ; & tant

(1) On prétend que par la loi nouvelle projetée *contre la calomnie*, et qu'on appelle *la loi Daunou*, il est permis de prouver qu'une loi est mauvaise, mais qu'il est défendu de la qualifier par des expressions dures et flétrissantes. Ainsi, quand j'aurai prouvé qu'une *loi* est la violation de tous les principes naturels et politiques, un attentat contre la constitution et contre le peuple souverain qui l'a sanctionnée ; que cette *loi* punit l'innocent et dépouille le propriétaire, d'où il suit que cette *loi* est, dans ceux qui la proclament comme législateurs et représentans du peuple, un crime et une infamie, il ne me sera pas permis de dire que la *loi* est infame, absurde, abominable ! . . . N'est-ce pas dire en d'autres termes : « Au nom de la *liberté*, citoyens libres, nous vous défendons d'appeler les choses par leur nom, quand ces noms peuvent nous blesser. » Rien n'est plus conséquent, et cette nouvelle loi est très-*révolutionnaire*.

d'autres

d'autres qui ne ſont pas encore abrogées. Or, puisque vous n'avez jamais osé rien spécifier contre qui que ce soit, n'est-ce pas une démonstration de l'impuissance où vous êtes, non-seulement d'énoncer des délits véritables, mais même de trouver des apparences assez spécieuses pour autoriser l'accuſation individuelle ? Vous pouviez d'ailleurs vous en passer, puisque les qualifications *révolutionnaires* ont toujours suffi pour faire tout le mal qu'on voulait. Je suis donc en droit de conclure que celui qui n'a jamais pu être accusé d'un fait par des ennemis qui peuvent tout et ne rougissent de rien, est à coup sûr innocent.

I V.

Une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que je parle à des hommes incapables de rougir, c'est qu'ils vont me crier tous ensemble, *et la Vendée* ! Je réponds.

Premièrement, quand il serait prouvé que ce sont les prêtres qui ont armé la Vendée, la Vendée n'est pas la France, et je ne connais que vous au monde qui puissiez imputer à Paris, ou à Lyon, ou à Bordeaux ce qui se passe dans la Vendée. Vous rejetterez-vous sur des intelligences, des communications, sur ces *vastes complots dont les ramifications embrassent toute la France*. (1) ? Je vois

---

(1) Phrase répétée cent mille fois à la tribune, dans les mêmes termes, et notamment dans un rapport solemnel, en vendémiaire, où l'on s'engageait à prouver incessamment *le vaste complot* : (j'ai le rapport sous les yeux). En effet ; le canon, la mitraille et les bayonnettes prouvèrent, comme à l'ordinaire, *le vaste complot*, et depuis on n'a pas demandé d'autre preuve, comme de raison. L'on devait prouver de même, en affichant le tableau des votes de la France, que 252 mille voix étaient la majorité sur 950 mille votans. Le premier tableau fut affiché : le canon du 13 vendémiaire dispensa, comme de raison, d'afficher la suite, et l'on proclama dans la Convention, *que la France avait accepté les*

bien là le charlatanisme banal de vos phrases de tribune, et l'on en connaît la valeur. Mais je demande, et j'ai droit de demander, puisque je ne parle pas dans une Convention, où sont les preuves ? Combien de fois avez-vous promis *de dévoiler la grande conspiration* ? et l'avez-vous jamais fait ? l'avez-vous jamais essayé ? Vous voilà retombés dans le code de Robespierre, dans *la conspiration qui a existé*, et qui était la base de tous les jugemens *révolutionnaires*. Il n'y avait pas de risque que personne s'avisât de requérir, avant tout, qu'on prouvât que cette *conspiration avait existé*, et ce que c'était que cette *conspiration*. *La cons-*

---

décrets de fructidor, et personne n'osa le nier, comme de raison : il eût été égorgé sur-le-champ. Ce phénomène trouvera sa place parmi les autres et les couronnera tous : c'est, sans nulle comparaison, ce que le monde a vu de plus extraordinaire en soi, et les accessoires ne le sont pas moins.

piration était un axiôme mathématique, dont le corollaire a été la condamnation juridique de cent mille innocens. Mais enfin la Convention elle-même, toute Convention qu'elle était, a cru devoir désavouer les procédures des tribunaux de Robespierre, et pouvez-vous encore parler comme lui, à moins d'avouer que vous voulez encore faire comme lui?

Ensuite, sur cette guerre de la Vendée, vous souvient-il de vos propres aveux ? Vous imaginez bien qu'ils ne m'ont rien appris, non plus qu'à tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ; mais ils sont précieux dans votre bouche ; je ne les ai pas oubliés, et la nécessité seule vous les arrachait. Quand vous vous êtes cru obligés de traiter avec ceux que vous n'avez pu vaincre, et d'appeler vos frères ceux que vous aviez si souvent appelés *brigands*, vous avez bien su dire vous-même ce qui pouvait les justifier. Vous avez avoué qu'ils n'a-

vaient pris les armes que pour défendre ce que tous les hommes ont de plus cher et de plus sacré, leurs foyers, leurs temples, leur culte, les tombeaux de leurs pères ; en un mot, tout ce que venaient attaquer et violer avec tant de rage des *brigands* (et pour cette fois c'était bien le mot propre) déguisé sous le nom de *patriotes*, *et soudoyés par Pitt pour faire détester la révolution*. Eh ! bien, si ces malheureux peuples avaient des motifs si légitimes de repousser l'oppression, où sont donc les suggestions coupables que vous reprochez aux prêtres ? si par-tout on a le droit naturel (et qui pourrait en douter ?) de s'armer contre les assassins, les incendiaires, les destructeurs des temples, et les profanateurs des autels ; si ceux qui ont levé l'étendart d'une si juste guerre, contre une guerre coupable et impie, ne sauraient être répréhensibles, comment donc ceux qui l'auraient encouragée ou approuvée, le seraient-ils ?

Misérables ! vous osez nommer la Vendée ! vous ! à qui ce nom seul devrait faire baisser les yeux, si vous n'étiez pas inaccessibles à la honte et aux remords, et si vous pouviez connaître d'autres sentimens que l'amour du crime et la crainte du supplice ? vous qui par tous les moyens possibles avez provoqué cette épouvantable guerre, parce que vous en aviez besoin ; parce que, dans votre système infernal, il vous fallait la guerre par-tout, au dedans comme au dehors ; parce qu'il vous fallait des prétextes pour piller, incendier et massacrer, et que les massacres dans un département étaient pour vous une raison de proscrire dans les autres ; enfin, parce qu'il fallait une pâture habituelle aux trois cents mille bandits que vous appelliez le *peuple*, et que cette pâture ne pouvait être que des dépouilles, de l'or et du sang ! Et vous avez pu imaginer que toutes ces horreurs seraient ensevelies avec vos victimes, que

tant de forfaits échapperaient à l'histoire, que le silence de vingt-cinq millions d'hommes *libres*, commandés par la terreur, déroberaient la vérité aux générations futures! Monstres insensés! vous avez l'air de le croire encore; vous semblez surpris et indignés, quand on vous présente quelques traits de l'affreux tableau dans lequel vous figurerez aux yeux de la dernière postérité; vous paraissez même ne pas concevoir qu'on ose vous dire en face quelques vérités. Scélérats aussi stupides qu'insolens, sachez que si l'on ne vous a pas encore tout dit, c'est que cela n'était pas possible, c'est qu'il faut plus de temps pour tracer vos crimes, que vous n'en avez mis à les commettre; c'est qu'il est plus difficile de rendre croyables vos systêmes atroces, qu'il ne l'a été pour vous de les réaliser; plus difficile même de rendre vraisemblable la patience des opprimés, que de briser le joug des oppresseurs; c'est que la stupeur française sera

pour l'avenir un prodige aussi inconcevable que la perversité révolutionnaire, et qu'il faut tout l'art de l'histoire et toute l'énergie de la poésie, pour caractériser à-la-fois et les tyrans et les esclaves, quand la tyrannie et l'esclavage ont été également sans exemple. Mais heureusement rien n'est perdu : *adhuc pusillum*, encore un peu de temps, et l'histoire sera pour vous une justice contemporaine. Elle fera partie de votre supplice ; non pas, je le répète, que vous puissiez rougir ou vous répentir ; non, mais tout vils que vous êtes, vous avez de l'orgueil, et même cet orgueil est à la hauteur de vos attentats et de votre puissance. Je l'entends tous les jours se récrier : « Quoi ! nous avons fait trembler la » France et l'Europe, et l'on ose » nous dire la vérité ! Quoi ! nous » avons été assez puissans pour for- » cer vingt-cinq millions d'hommes » à se prosterner, ou du moins à se » taire devant nos crimes ; nous avons

» pu les ériger en vertus, et un échap-
» pé de nos prisons, que nous avons
» pu mille fois égorger, que nous
» pouvons égorger encore, ose nous
» appeler par notre vrai nom, ose
» nous dire ce que nous sommes et
» ce que nous avons fait; et il res-
» pire! ..»

Voilà ce que vous dites, j'en suis sûr, comme si je vous écoutais; et le premier mouvement naturel serait, sans doute, de jouir de votre rage, qui est pour vous un tourment et une punition, quand même cette rage serait assouvie, car le méchant est toujours malheureux, même en faisant le mal qu'il veut faire. Mais les principes que j'ai heureusement embrassé ne me permettent pas même cette espèce de vengeance, toute légitime qu'elle peut paraître. Ce n'est pas vous qu'il m'est permis de haïr; c'est le mal que vous avez fait et que vous faites. Quoique vous soyez des monstres, vous êtes encore des hommes aux yeux du chrétien; quoique

vous ayez désavoué votre ame et déshonoré votre nature, le chrétien sait que vous n'avez pu vous ôter ni l'une ni l'autre ; que le jugement des tribunaux humains, le seul que vous redoutiez, ne sera pas le dernier ; que vous attendez en vain le néant, et que vous ne le trouverez pas ; et le chrétien frémit pour vous en songeant à ces paroles terribles, qui se réalisent tous les jours : *Adhuc pusillum et non erit peccator, et quœres locum ejus et non invenies.* « Encore un moment, et le méchant ne » sera plus ; et vous chercherez la » place où il était et vous ne la trou» verez pas. *Ps.* »

V.

Je ne doute pas que vous ne vous hâtiez de revenir sur les fables atroces et extrrvagantes que vous débitiez dans la Convention contre le *fanatisme* de ces malheureux *Vendéens.* Dispensez-vous de répéter votre le-

çon, je la sais, et cela n'est pas difficile; vous l'avez tant répétée! Combien de fois avez-vous peint ces malheureux peuples comme *des anthropophages*, *des cannibales*, *qui mangeaient les petits enfans*, *qui rôtissaient les vieillards*, *qui violaient et massacraient les femmes*, *mutilaient les hommes*, etc. etc. etc. ! Jamais personne n'osa contredire là-dessus vos tribunes et vos journaux ; il y allait de la vie, et on l'aurait même perdue inutilement. Je vais vous répondre, comme vous répondait alors le silence public, et comme vous répondra la voix de l'histoire.

1°. L'on pourrait se contenter d'une réplique fort simple, qui avec vous serait concluante ; tout ce que vous dites est faux ; car c'est vous qui le dites. Mais les gens difficiles m'objecteraient qu'il n'est pourtant pas d'une impossibilité absolue que des *montagnards*, des *jacobins*, des *révolutionnaires*, disent quelquefois la vérité. J'avoue que cela n'est pas

absolument impossible ; mais il faut m'avouer aussi que cela est d'une invraisemblance qui approche de l'impossibilité morale. Des hommes qui ont fait publiquement du mensonge et de la calomnie un principe, une habitude et un devoir (1), et qui ont

---

(1) Il n'y a pas ici un mot qui ne soit d'une exactitude rigoureuse : aussi cette théorie du mensonge, cette consécration de la calomnie se trouvera-t-elle parmi les phénomènes de la révolution. On ne peut avoir oublié les harangues de Danton et consorts sur *la calomnie permise contre les ennemis de la liberté*; et l'on sait que ce nom d'*ennemis de la liberté*, comme toutes les autres dénominations révolutionnaires, *aristocrates*, *royalistes*, *chouans*, etc. a toujours signifié et signifie encore dans la bouche de l'exécrable faction, *tous ceux qui ne sont pas ses complices ou ses esclaves.* Cette définition appliquée aux faits, trouverait très-peu d'exceptions. Voilà d'abord le principe. L'habitude est tellement connue, tellement avouée, qu'il serait superflu et même ridicule de vouloir la prouver : elle est au point que, si par hasard il y a quelques exceptions, l'histoire les citera comme des traits extraordinaires, comme une espèce de

été convaincus de fausseté, toutes

---

prodige. Il est de fait que tout ce qui s'appelle *jacobin*, *montagnard*, *patriote*, etc. est occupé chaque jour à composer le mensonge du lendemain. Quant au devoir, le mensonge en est un pour eux, au point que s'il arrivait qu'un d'entre eux montrât le plus petit scrupule à cet égard, il serait traité comme un apostat, un transfuge, en un mot comme un *honnête homme*. Parmi des faits sans nombre, je ne citerai que celui de *vendémiaire*, et il est bien avéré. On avait dit à la tribune que *les sections travaillaient à affamer Paris*. Cette imposture n'était pas plus absurde que mille autres qu'on débitait à toute heure. Cependant, je ne sais comment il se fit que dans un comité quelqu'un dit qu'il n'était pas vrai que les Parisiens cherchassent à s'affamer eux-mêmes, et que ce conte était pas trop ridicule. Un autre membre lui répondit avec beaucoup d'humeur : *Cela peut n'être pas vrai ; mais cela est toujours très-bon à dire à la tribune*. Et il avait raison.

Au reste, prenez garde que ce système est chez eux conséquent et nécessaire. Des hommes que toute vérité accuse et condamne, n'ont d'autre arme, pour se défendre et pour attaquer (par la parole), que le mensonge. Donc ils mentiront, tant qu'il seront à portée de mentir impunément. Dès qu'ils ne le pourront plus, ils seront sans ressource.

les fois qu'il a été permis d'en venir à l'examen, méritent assurément qu'on les juge indignes d'être jamais crus sur leur seul témoignage ; et en ont-ils jamais allégué d'autre ? Quand ils parlaient de la Vendée, à cette tribune de la Convention, qui était celle du scandale, de l'imposture et du crime, la contradiction pouvait-elle être admise ? A-t-on jamais rien opposé à ces rapports de Barrère, que lui-même appelait ses *carmagnoles* ? Phélipeaux, qui seul osa une fois révéler une partie des horreurs *patriotiques*, dont la Vendée était le théâtre, n'a-t-il pas payé de sa tête ce courage qu'il n'eut qu'une fois, et qu'il eut trop tard ? Quand tous les journaux mercenaires répétaient la calomnie commandée, la Vendée avait-elle ici son journal à elle ? La correspondance particulière pouvait-elle du moins y suppléer ? Non-seulement toutes les communications étaient interdites ; mais toutes les lettres sans exception étant livrées

notoirement à l'inquisition des tyrans qui avaient tant reproché à l'ancien gouvernement la violation du secret des lettres, et qui la portaient à un degré d'impudence inconnu avant eux ; celui qui eût écrit, des environs de la Vendée, une seule phrase de vérité, n'eût-il pas été perdu ?

2°. Après le démenti formel que je suis autorisé à vous donner sur les faits, voyons les vraiſemblances.

Ces mêmes atrocités que vous reprochiez aux Vendéens, sans aucune preuve, il a depuis été prouvé qu'elles étaient habituellement les vôtres : je dis prouvé bien authentiquement, prouvé par votre aveu, ce qui arrivait toujours quand les scélérats en chef en venaient à se défaire des scélérats en sous-ordre. Ainsi, quand Robespierre fit périr Ronsin et quelques autres destructeurs de la Vendée, toute la France retentit du récit des barbaries commises dans ce pays ; et j'aime à vous redire encore

que ce n'est pas à moi que l'on apprit rien : tous ceux qui me connaissent peuvent attester que dès que vos orateurs et vos journalistes parlaient des meurtres, des incendies, des brigandage qu'on imputait aux Vendéens, je disois toujours : « Les faits » sont vrais, n'en doutez pas ; mais » ceux qui les rapportent content » leur propre histoire, et selon leur » immuable coutume, ils prétendent » avoir souffert ce qu'ils ont fait, et » assurent que leurs ennemis ont fait » ce qu'ils ont souffert » ; et j'étais bien sûr de ne pas me tromper.

A présent je le demande, quand l'accusateur reconnaît lui-même avoir fait ce qu'il impute à ses ennemis, n'est-il pas plus que probable que les accusations sont fausses ?

3°. En ne considérant que la nature des choses, est-il probable que des hommes qui n'ont pris les armes que pour la défense la plus légitime, se plaisent à déshonorer leur propre cause et à imiter les excès qu'ils re-

prochent à leurs ennemis ? Est-il probable qu'ils oublient l'intérêt qu'ils ont à se concilier l'amitié des cantons voisins, jusqu'à y exercer des dévastations et des cruautés qui doivent porter ces cantons à s'unir de volonté et de moyens avec les troupes envoyées pour soumettre la Vendée ? Est-il probable que la Vendée, si intéressée à tirer de ses voisins toute sorte de secours, ait cherché à s'en faire des ennemis implacables ? Pour faire croire ce qui n'est pas vraisemblable, il faut des preuves positives ; et où sont-elles ?

Sans doute il est très-possible que les Vendéens aient exercé des représailles militaires, qu'ils aient pendu des prisonniers, parce qu'on massacrait les leurs ; mais ce qui prouve que ces représailles même n'ont pas été fréquentes, c'est que vous parlez souvent, dans vos rapports, de prisonniers délivrés et en grand nombre ; d'où il suit qu'on ne les tuait pas habituellement.

4°. Enfin, depuis qu'il a été possible de prendre des informations exactes, elles sont toutes contre vous, et en faveur de ceux que vous accusez. Je puis affirmer, entr'autres faits, et sur le témoignage des personnes les plus dignes de foi, que les troupes de la Vendée, lorsqu'elles se sont avancées dans les départemens circonvoisins, bien loin d'y porter l'épouvante, ont été toujours accueillies, parce qu'elles payaient exactement tout ce qu'elles se faisaient fournir. Les témoins qui étaient sur les lieux, déposeront que telle fut leur conduite au Mans, où elles ne commirent pas le moindre désordre. Mais quand des forces très-supérieures les forcèrent d'évacuer la ville, ce fut alors que la terreur, le brigandage et la mort régnèrent dans cette ville, sous le prétexte que les Vendéens y avaient des partisans, et que leurs troupes y avaient été bien reçues.

Cette guerre de la Vendée sera,

n'en doutez pas, un des épisodes les plus intéressans de l'histoire de la révolution; et vous n'imposerez pas silence à l'histoire. C'est elle qui dira combien ces peuples courageux ont fait de grandes choses avec les plus petits moyens ; que n'ayant d'abord presque point de fusils et aucune artillerie, c'est à force d'intrépidité que la Vendée conquit l'un et l'autre sur vos *armées révolutionnaires*, et qu'elle les battit si long-temps avec les armes dont elle les avait dépouillées ; que toute cette multitude aussi lâche qu'atroce, mais moins encore que ses chefs, se tenait toujours bien loin de l'ennemi, et n'osant pas lui faire la guerre, la faisait aux départemens qu'elle occupait, et d'une manière dont les Huns et les Vandales auraient eu honte et horreur; que tandis que vos Barrère annonçaient avec une alégresse infernale, et au bruit de vos applaudissemens, que la Vendée n'était plus qu'*un monceau de cendres trempées dans le sang*, ils ne disaient que

trop vrai de quatre départemens ravagés par leurs agens *révolutionnaires*, et mentaient sur la Vendée où jamais vos *brigands* n'avaient pénétré ; que quand vous parvîntes à repousser les Vendéens jusques dans leurs limites, ce fut la brave garnison de Mayence, composée de dix-huit mille hommes de troupes réglées, à qui vous eûtes cette obligation ; que jusques-là tous vos rapports de tribune, toujours pleins d'une jactance à-la-fois puérile et féroce, étaient précisément le contraire de la vérité, et ne faisaient que changer les défaites en victoires, et qu'en dernier résultat, lorsque vous êtes entrés dans la Vendée et que vous l'avez *parcourue dans tous les sens*, c'était après la paix faite, après que cette paix que l'histoire apréciera, eut fait poser les armes aux habitans.

V I.

J'ai fait voir ce qu'étaient les prétextes de la persécution contre les

prêtres : voyons les véritables motifs. Je les sais aussi bien que vous-mêmes ; et tout le monde le sait comme moi ; et les motifs comme les prétextes sont des crimes également absurdes et odieux.

Vous avez voulu détruire la religion, à quelque prix que ce fût. Et pourquoi ? ce ne pouvait plus être la guerre contre le clergé, contre ses richesses, contre son autorité, contre son crédit. Rien de tout cela n'existait plus. Depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, tous les ecclésiastiques avaient été dépouillés ; il ne leur restait plus que leur personne et leur liberté, et l'une et l'autre, depuis l'époque de *Votre Septembre*, étaient ouvertement menacées. Après un tel exemple, qui pouvait ne pas trembler pour soi ? Des malheureux, sous le glaive de la proscription, sans aucune espèce de défense, étaient loin d'être à craindre. On les redoutait pourtant, et ce fut là le premier motif de la haine persévérante et impi-

toyable qui arma les dominateurs contre les restes de cette classe infortunée, à qui l'on avait enlevé tout. Dans cette occasion, comme dans toutes les autres, la crainte a été cruelle, comme elle l'est toujours dans le coupable puissant. Un mot de Tacite peut s'appliquer à toute les puissances *révolutionnaires* : *Pavebant terrebantque. Ils tremblaient et faisaient trembler.*

---Mais encore que craignaient-ils donc dans les prêtres ! ---

Ce qu'ils craignaient ! les ministres d'une religion indissolublement liée à la morale. Des tyrans qui, les premiers depuis qu'il y a eu des tyrans, ont imaginé de fonder leur pouvoir sur le renversement absolu de toute morale quelconque, religieuse, politique et civile, doivent en être les plus mortels ennemis, parce qu'ils n'ont pas en effet de plus mortelle ennemie. Concevez, s'il est possible, combien ils doivent craindre, et par conséquent détester ceux

qui sont chargés par état et par devoir de la prêcher à tous les hommes, et de la présenter revêtue d'une sanction divine ! Si Robespierre et son parti eussent régné plus long-temps, il ne serait pas resté en France un ſeul prêtre vivant (1). Mais le Dieu qui a voulu punir la France, n'a pas voulu la perdre : il nous est permis de le croire, depuis qu'il a frappé les plus coupables intrumens de ses vengeances.

Un autre motif qui n'était guères moins puissant sur des brigands avides, c'était, après la spoliation du

---

(1) Que de montagnards vont s'écrier ici : « Eh bien ! avons-nous tort de tant regretter » notre Robespierre ? Vraiment oui, s'il eût » vécu, il n'eût pas laissé vivre un seul prê- » tre, et que n'a-t-il assez vécu pour les ex- » terminer tous ? Nous n'aurions pas aujour- » d'hui tant de peine à nous défaire de ce qui » reste. »

Braves montagnards, avouez que je vous répète, comme si j'étais votre confident. Courage, continuez à marcher dans la même route ; vous savez où elle conduit.

clergé, celle des églises, dont les trésors tout brillans aux yeux, éblouissaient peut-être encore plus leur imagination cupide et leur insatiable rapacité. Et quel moyen plus court pour dépouiller les églises, que d'ôter aux peuples toute espèce de culte et de détruire toute religion? Tel fut le double motif de la persécution : le dernier ne subsiste plus, depuis que les temples ne sont, d'un bout de la France à l'autre, que des granges délabrées ; le premier subsiste dans toute sa force, depuis que *la sainte montagne* a repris une partie de son empire en *vendémiaire*. Quant *à la philosophie*, (je dis même celle des prédicateurs d'athéisme et d'impiété), elle n'y a fourni que son nom et quelques phrases pour les rhéteurs de la tribune, et le mot de *fanatisme* pour les brigands et les bourreaux. Ceux-ci se souciaient fort peu qu'il y eût une religion ou qu'il n'y en eût pas : la soif de l'or, voilà ce qui a d'abord dévasté les temples

et

et ensuite les a fermés ; voilà ce qui en a fait payer, en dernier lieu, l'ouverture et la location. Pauvre *philosophie* du dix-huitième siècle ! à quel point tes disciples t'ont compromise ! Ils ne t'ont pas même associée au butin pour te payer tes leçons, et ils ont même égorgé nombre de leurs maîtres et docteurs. N'es-tu pas bien satisfaite de ta révolution et de tes conquêtes ? Et le prophête qui a dit, *qui habitat in cœlis irridebit eos ; celui qui habite dans le ciel se mocquera d'eux* : s'est-il trompé ? Vous qui étiez assis *dans la chaire des mocqueurs*, *in cathedrâ derisorum*, je m'en rapporte à vous-même : avouez que le Tout-puissant, dont vous vous êtes tant mocqués, est un terrible mocqueur ; et osez dire qu'il a tort.

VII.

Pour comprendre jusqu'où allait et devait aller cette haine contre la religion, il suffit de s'en rappeller les

effets, et de songer aux traitemens que les prêtres ont essuyés, et à ceux qu'ils éprouvent encore. On verra que cette haine n'est rien moins que de la rage ; et apparemment il appartient à la religion chrétienne de ne pouvoir être ni médiocrement aimée, ni médiocrement haïe.

Quand nous lisions avec horreur les cruautés exercées contre les chrétiens des premiers siècles par les Césars persécuteurs, qui nous aurait dit que nous verrions, nous, chez nous, une persécution plus cruelle et plus horrible ? que nous la verrions dans un siècle qui s'appelait celui *de la tolérance et de l'humanité* ? que nous la verrions exercée au nom *de la tolérance et de l'humanité*, au nom *de la philosophie* ? que nous verrions des hommes chassés (1) et

(1) Dans les départemens voisins de la Vendée et dans plusieurs autres, notamment en Auvergne où commandait le proconsul Couthon, on allait à la chasse des prêtres, précisément comme à la chasse des loups.

massacrés comme des bêtes fauves ; torturés de toutes les manières, brûlés, noyés, décapités, mutilés, déchiquetés, sans autre crime que leur croyance ? Cette prophétie ne nous eût-elle pas paru, comme tant d'autres qu'on aurait pu faire dans le même genre, la plus folle de toutes les visions ? Nous l'avons vu, et la raison qui veut tout expliquer, et qui se révolte contre tout ce qu'elle n'explique pas, accuse ou nie la Providence. Insensés ! c'est la Providence seule qui rend raison de tout : c'est elle seule qui permet le mal, parce qu'elle seule sait en tirer un bien. Croyez-vous qu'elle soit embarrassée à se justifier ? elle ne peut avoir pour accusateurs que ceux qui la méconnaissent. Si vous cherchiez la vérité à sa source, vous verriez (et c'est ce qu'on peut dire de plus fort et de plus vrai) que tout ce qui paraît si effroyable sous un point de vue, n'est pas moins admirable sous l'autre. Quant à moi qui retrace tou-

tes ces horreurs, je suis homme, et je frémis ; je suis Français et je rougis ; mais je suis chrétien et j'adore.

Je ne prétends pas que la cruauté des supplices ait été plus loin dans les bourreaux français que dans les bourreaux Romains. Non, je suis juste ; et les chrétiens empalés par les ordres de Néron, et leurs corps enduits de poix-résine, allumés et servant de flambeaux pendant la nuit, peuvent soutenir le parallèle avec les prêtres qu'on attachait aux arbres dans la Vendée, pour les écarteler, qu'on crucifiait pour insulter à leur Dieu, qu'on brûlait à petit feu, etc. Il y a ici compensation, je l'avoue, et même les fameuses *noyades* (1)

---

(1) Je suis forcé quelquefois de me servir des mots nouveaux inventés pour des crimes nouveaux, ou qui même ne sont que des monumens de ridicule et de grossièreté. L'histoire, par la même raison, ne pourra s'en dispenser, et descendra ju qu'à citer les *carmagnoles* de Barére, dont j'ai parlé plus haut, malgré mon dégoût indicible pour le lan-

de Carrier, et l'invention des bateaux à soupape, et l'*heureux tourbillon révolutionnaire* qui avait englouti quelques centaines de *fanatiques*, et les coups de sabre redoublés sur les malheureux qui tentaient d'échapper aux flots, ont peut-être encore un peu d'infériorité dans la comparaison. Mais il n'en est pas moins vrai que le caractère général de la persécution a été plus horrible et plus barbare que les persécutions payennes, et il n'est pas difficile de rendre cette différence sensible.

Ce qui caractérise les actions humaines, c'est sur-tout le principe et l'intention : cela est si vrai, que le

---

gage *révolutionnaire*, qui provoque le vomissement, quand il ne soulève pas d'horreur. Au reste, ce mot de *noyades* en lui-même est plutôt de néologisme que de révolution. Il ne faut pas oublier que le propre de la langue *révolutionnaire* est d'employer des mots connus, mais toujours en sens inverse ; et cela ne souffre point d'exception.

crime même porte quelquefois avec lui une sorte d'excuse, quand il tient à une erreur de bonne-foi, ou à une violente passion du moment. Le plus odieux de tous, c'est celui qui est commis gratuitement, de sang froid, ou par des motifs bas et atroces. Les Césars de Rome furent, sans doute, injustes et inhumains envers les chrétiens; mais du moins ils avaient le prétexte, trop souvent regardé comme plausible, de la politique et de la raison d'état. Ils voyaient dans les chrétiens les ennemis de la religion de l'Empire, et l'on sait que de tous les gouvernemens du monde, celui des Romains a été le plus attaché à tout ce qui tenait à la religion. Ils la regardaient comme la sauve-garde des mœurs publiques, le fondement de l'ordre civil et de la prospérité générale. Ils avaient toute raison dans le principe, qui, consacré par les sages de tous les siècles, (le nôtre excepté) suivi par toutes les nations policées, de-

vait sur-tout être celui d'un peuple que la Providence avait destiné à commander aux autres. Ils se trompèrent seulement dans l'application, puisque la raison nous enseigne que, quelque zèle que l'on ait pour sa croyance, il n'est jamais permis de violenter celle d'autrui, à moins que les dissidens ne troublent l'ordre, et les chrétiens ne le troublaient pas. Tout gouvernement, il est vrai, est maître d'exclure des emplois publics ceux qui ne professent pas la religion nationale : il est maître de dire à ceux qui en prêchent une autre, sortez de mon territoire. Mais c'est-là tout ce qu'il peut faire légitimement. Les Empereurs allèrent beaucoup plus loin ; ils voulurent employer la contrainte et ordonnèrent des supplices : ils furent oppresseurs. On voit du moins que leurs motifs n'avaient rien de vil, qu'il n'y avait de leur part ni férocité, ni cupidité (1),

(1) On sent bien que je parle ici des Tra-

et qu'enfin ils avaient ce prétexte toujours spécieux, de pouvoir dire aux chrétiens : vous désobéissez à nos loix.

Mais de quel nom appeler des hommes, qui, parce qu'il leur a plu d'abjurer toute religion, vous font un crime d'en avoir une ; qui, tout en proclamant que leur république *permet tous les cultes*, vous disent : *Renonce au tien ou je t'égorge* ? Et si l'on ajoute que ces mêmes hommes n'ont proscrit les ministres que pour dépouiller les autels, et ne versaient le sang que pour ravir l'or, n'en résulte-t-il pas l'assemblage de tous les crimes et de toutes les infamies ? N'est-ce pas ce que l'espèce humaine a jamais offert de plus abject et de plus abominable ?

---

jan, des Marc-Aurèle, des Dioclétien, et non pas des monstres qui suivaient leur naturel barbare et tyrannique en faisant périr les chrétiens.

VIII.

Et que sera-ce, si l'on passe au détail des moyens ? Il le faut bien, puisque tout se tient dans un système d'oppression, et puisque les dernières cruautés sont les conséquences des premières. Il le faut bien, quoiqu'en disent tous les jours ceux qui nous reprochent si lâchement *une mémoire implacable* (1). Cette

---

(1) C'est ainsi qu'on s'exprime dans une brochure qui a pour titre : *De la force du gouvernement actuel*. L'objet de cet écrit et le moment choisi pour le faire paraître, devaient exciter également l'indignation : il était dirigé contre ceux qu'on appelait *vendémiaristes* (dans le jargon du jour), et qui tous étaient alors sous le couteau. Le but de l'auteur était de prouver que les choix du gouvernement, qui, par *la loi brumaire*, nommait à toutes les places, devait être en sens inverse de l'opinion publique ; et par conséquent cet écrit était une réponse au cri de la France entière, qui gémissait de voir presque toutes les places devenues la récompense

expression trouvée par la bassesse qui insulte l'opprimé pour flatter l'oppreſſeur ; cette expreſſion, auſſi

---

des *assassins de prairial et de vendémiaire*. L'auteur, sans doute, trouva une singularité piquante à complimenter le gouvernement qui donnait des armes contre lui à ses mortels ennemis, à ceux qui avaint tant de fois voulu l'égorger, et qui le voulaient encore. Babœuf et les brigands de Grenelle ont fait à cette brochure la seule réponse qu'elle méritât.

Ce qu'il y avait de plus affligeant, c'est qu'on savait que l'auteur était né d'une famille honnête, avait eu de l'éducation et n'était pas même sans esprit, quoiqu'il en fît un si honteux usage. J'ai connu sa famille à Genève et en Suisse, où elle jouissait d'une juste considération. Ainsi c'était un Genevois, qui, au lieu de pleurer sur sa patrie, ruinée, asservie et ensanglantée par *le sans-culatisme révolutionnaire*, venait insulter aux maux de la France. Je ne veux pas en dire davantage : l'auteur est jeune et peut se corriger. Je souhaite qu'il n'ait été égaré que par la folle vanité du paradoxe. Mais, si cette même vanité le porte (comme il n'est que trop probable) à vouloir justifier des torts si graves, alors ma réplique sera l'analyse exacte de sa brochure, que jusqu'ici j'ai voulu lui épargner.

absurde qu'atroce dans le sens qu'on lui donne ici, est digne de marquer dans la langue *révolutionnaire*. Dans la nôtre, dans celle de tous les hommes, ceux-là ont vraiment *une mémoire implacable*, qui, dans un nouvel état de choses, ne pardonnent pas à quiconque était dans l'ancien ce qu'il devait être, vous font un crime de n'avoir pas été républicain (1) dans une monarchie, d'avoir fait ce que le devoir vous obligeait de faire, d'avoir joui des droits qui

---

(1) C'est un délire de la révolution, et comme tous les autres du même genre, il a trouvé sa punition en lui-même. Delà l'anéantissement presque total de notre marine, la désorganisation de nos armées dont les détails font trembler (et on ne les sait pas tous), l'impuissance des pouvoirs administratifs, suite de l'ignorance ou de la corruption, etc. etc. etc. Tout tient à ce principe, qui n'a été encore que tres-peu modifié : « Tout ce qui avait quelque mérite dans l'ancien régime doit être écarté du nouveau, qui n'a pas besoin de gens de mérite, tant il est beau par lui-même. »

étaient les vôtres, des biens qui vous appartenaient, de la considération que vous méritiez; d'avoir servi et honoré votre patrie sous un roi, comme s'il eût été possible alors de séparer le roi de la patrie; en un mot, qui ont proscrit sans exception tout ce qui était quelque chose dans l'ancien gouvernement; parce qu'eux-mêmes ne pouvaient jamais être rien dans aucun, et que pour avoir une existence, il ne leur fallait rien moins qu'une révolution si dignement nommée par eux-mêmes *le règne du sans-culotisme*. Les voilà bien ceux qui ont *une mémoire implacable*. Mais dans la bouche des beaux-esprits du *jacobinisme* (1),

(1) On s'étonnera peut-être qu'il y ait quelque chose de commun entre le bel-esprit, qui suppose au moins quelques études, et le *jacobinisme*, si fier de son ignorance. Il est pourtant vrai qu'il a toujours eu ses beaux-esprits, et ceci mérite d'être expliqué. On se rappelle ce qu'étaient autrefois *les écrivains des charniers*, qui fournissaient à tout venant des lettres de bonne

c'est tout le contraire. Ces nouveaux acteurs qui se présentent fièrement sur la scène, parce qu'ils n'y ont pas figuré comme assassins, qui se croient des politiques, depuis qu'ils se se sont fait les singes de Machiavel, qui se croient des écrivains en

---

année, des lettres d'amour, des lettres d'injures, etc. Il y avait *le style à dix sols*, le style à *vingt*, le style à *trente*. Le premier était pour la populace qui ne savait ni lire ni écrire ; le second pour ceux qui avaient du moins appris l'un et l'autre ; le troisième pour les petits-maîtres de boutique. Ce dernier était le style fleuri, pour trente sols on vous donnait *de l'esprit et de la phrase*. Voilà précisément toute la hiérarchie du bel-esprit *révolutionnaire* ; il a produit cinq ou six écrivains et autant d'*orateurs de la montagne*, qui se sont élevés jusqu'au style à *trente sols*. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que ces coryphées méprisent de la meilleure foi du monde leurs confrères à *dix sols*. Les pauvres gens ne se doutent pas qu'un jour viendra (qui même ne peut pas être loin) où l'on ne fera pas plus de distinction entr'eux, qu'on n'en fait aujourd'hui parmi nos anciens *écrivains des Charniers*.

arrangeant de petites phrases sur de grands crimes, qui se croient profonds parce qu'ils déraisonnent froidement sur les désastres et la destruction ; ceux-là nous accusent d'avoir *trop de mémoire*, parce qu'ils voudraient bien qu'on n'en eût pas du tout, et de nous souvenir de nos maux, parce qu'ils ne les ont pas sentis. Ils trouvent notre *mémoire implacable*, parce que leur ame est impassible ; ils ne peuvent souffrir qu'on retrace les forfaits pour les détester, parce qu'ils ne les ont observés que pour en profiter. Vils adulateurs, répondez : les a-t-on réparés, ces forfaits que vous nous commandez d'oublier ? Les a-t-on fermées, cicatrisées, ces plaies encore toutes saignantes, ces plaies à tout moment rouvertes, et que vous avez la lâcheté d'envenimer ? A-t-on renoncé à cet exécrable esprit *révolutionnaire* qui a fait tous nos malheurs ? Eh ? vous-mêmes en êtes encore infectés ; vos écrits le perpétuent, le

nourrissent, en recèlent tout le venin, déguisé seulement sous une couleur un peu moins horrible. Vous employez le peu que vous avez d'esprit à colorer l'atrocité des principes, par le désaveu frivole et mensonger des conséquences qui vous effraient vous-même, et par de vieux sophismes misérablement récrépis du vernis de votre plate rhétorique *révolutionnaire.* Hypocrites, apprenez que vos phrases qui en imposent à quelques sots, ne sont, aux yeux des hommes sensés, que d'un degré au-dessus des *carmagnoles* de Barrère; que vos amphigouris métaphysiques et politiques sont aux vielles harangues de jacobins, ce qu'est la sottise raffinée à la grossière ignorance, et le bel-esprit d'antichambre au langage de la taverne. Apprenez que vos petits calculs personnels ne valent pas mieux que vos théories générales; que les *jacobins* que vous désavoués vous méprisent comme n'ayant pas leur *énergie*, et que les honnêtes

gens que vous vous donnez les airs d'admonester, ne vous méprisent pas moins, ou comme des insensés, ou comme des imposteurs; que les premiers vous égorgeraient, s'ils redevenaient les plus forts, et que les seconds vous renverront toujours à votre place, c'est-à-dire dans votre néant.

Après cette justice qu'il fallait faire une fois des raisonneurs, je reviens à la conduite des persécuteurs.

IX.

D'abord on s'adresse à ceux des prêtres que l'on connaissait les plus corrompus, les plus indignes de leur ministère; on leur fait entendre que la proscription générale du sacerdoce et du culte est prononcée; qu'ils n'ont qu'une seule voie pour y échapper, qui est d'abjurer solemnellement leur croyance et leur profession, et d'être les premiers à donner au peuple le signal de l'apostasie,

l'impiété et du sacrilège. Ils obéissent : des prêtres viennent déclarer devant des législateurs qu'ils ont passé leur vie à enseigner une fausse religion qu'ils ne croyaient pas eux-mêmes ; et ils foulent aux pieds les symboles de leur ministère, au bruit des applaudissemens. Il n'y a point de pays sur la terre où on ne leur eût répondu : « Quelle que soit votre » opinion aujourd'hui, quelle qu'elle » ait été auparavant, il est impossi- » ble d'en rien conclure contre la re- » ligion que vous abjurez ; car, qui » nous répondra que celui qui a été » jusqu'ici, de son aveu, capable de » de mentir tous les jours à sa cons- » cience, ne mente pas encore au- » jourd'hui ? Si vous avez été des hy- » pocrites et des imposteurs dans » votre profession, par un intérêt » quelconque, pourquoi ne seriez- » vous pas aujourd'hui des hypocri- » tes et des imposteurs dans votre » apostasie, par un autre intérêt quel- » conque ? Tout ce qu'il y a ici d'évi-

» dent, c'est que, de votre aveu ; » vous avez été les plus grands fri- » pons, les plus vils coquins qui » aient jamais existé, et qu'aujourd'hui » vous en êtes les plus impudens. »

Il n'y a point de réplique possible à cette apostrophe, dans l'intelligence humaine. Mais comme le disait fort bien Robespierre : « Ne som- » mes-nous pas appelés à faire tout » le contraire de ce que le monde a » vu jusqu'à nous ? » Aussi la Convention, fidèle à ce grand axiôme, nous fournit-elle encore ici un de ces nombreux PHÉNOMENES conventionnels, qui lui donneront une place dans les annales du monde. MENTION HONORABLE de la conduite *patriotique et philosophique* des citoyens *ci-devant prêtres* : harangue du président, non moins *patriotique et philosophique*. On exécute aussitôt les farces horribles, préparées pour accoutumer les yeux du peuple à la profanation et au brigandage impie. On traîne dans les ruisseaux les vases sacrés,

les ornemens sacerdotaux, les instrumens du culte. Mais ce n'est pas assez. Il était important, indispensable que l'autorité publique sanctionnât ces abominables scandales, ouvrage d'une vile populace, et que les représentans du peuple Français n'eussent pas plus de pudeur que les bandits de la capitale : c'est là l'essence de l'*esprit révolutionnaire* : c'est dans le sein du corps législatif que l'on apporte de tout côté les dépouilles des temples ; que chacun étale à l'envi ses vols et sa turpitude ; qu'un vil animal (1) coëffé d'une mître et revêtu d'une chape, traverse la salle au milieu des chants de blasphême et de refreins les plus dégoûtans de la crapule et de la férocité !... O sagesse éternelle !... et il y a des hommes assez stupides pour ne pas

(1) On observera qu'en ce moment l'âne n'était pas, à beaucoup près, l'animal le plus déplacé dans l'assemblée.

te reconnaître, même après que tu as donné ces nouvelles leçons, nécessaires après de nouveaux attentats ! Insensés ! ils te demandent des miracles pour croire à ta Providence, et ils sont assez aveugles pour ne pas voir un miracle de ta vengeance dans ces scènes inouies, renouvellées tous les jours devant des législateurs ! Ils ne te voient pas, regardant de ta hauteur, avec ce mépris que tu dois à la perversité folle et orgueilleuse, avec ce mépris que tu lui annonces (1) si souvent dans les livres que tu as dictés ! ils ne te voient pas regardant de l'œil de ta justice ces dignes monumens de *la philosophie* moderne, de cette *philosophie* qui devait *régénérer* la France et le monde, ces dignes hommages à *l'immortelle assemblée*, qui s'appelait elle-même à tout moment *la plus auguste de l'univers*,

---

(1) *Confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos... Audivit Dominus sprevit*, etc.

ces grands législateurs jouissant, *sur leurs chaises curules*, de ces grands spectacles donnés, pour la première fois, *dans le siècle des lumières*, par les *bandits révolutionnaires*, et dont auraient eu horreur les bandits des autres nations, si on leur eût proposé d'exécuter les mêmes scènes dans l'obscurité de leurs repaires et dans l'emportement de leurs orgies !

Philosophes qui n'êtes pas tout à fait fous, (car je ne parle pas ici aux athées) je vous adjure et vous somme de répondre. Montez un moment en idée sur le tribunal du Très-haut, vous qui le reconnaissez et qui ne voulez pas reconnaître sa loi : montez, vous dis-je, siégez un moment auprès de lui ; il permet à la pensée de l'homme tout ce qui peut l'éclairer ; il permet à tous d'entrer en discussion avec lui, il le répète sans cesse dans ses écritures ; sans cesse il appelle en jugement la raison humaine, pourvu que l'orgueil n'en altère pas la bonne foi. Il nous

dit à tous ; *arguam te et statuam contra faciem tuam : je vous convaincrai en vous confrontant avec vous-mêmes.* Entendez-le qui vous dit, en mettant sous vos yeux, non pas seulement les tableaux que je viens de retracer, mais tous ceux de la révolution française : « Eh ! bien, qu'ai-
„ je pu faire de mieux pour détrom-
„ per les maîtres et les disciples !
„ Vous avez tant dit que ma loi fai-
„ sait le malheur du monde, et que
„ votre *philosophie* en faisait le bon-
„ heur. Les faits parlent : j'ai per-
„ mis que votre *philosophie* l'empor-
„ tât un moment sur ma loi. Voilà
„ que ma loi est proscrite dans la
„ France entière, et que votre *phi-*
„ *losophie* seule y domine. Eh ! bien,
„ qu'en dites-vous ? Que dites-vous
„ de vos législateurs, de vos loix,
„ de votre peuple, de vous-mêmes ?
„ Cette nation dont l'orgueil ma re-
„ jeté d'après les leçons de votre or-
„ gueil, regardez-là : est-elle des-
„ cendue assez bas ? Vous à qui les

» siècles précédens sont connus,
» vous qui savez ce qu'ont été dans
» tous les temps et ce que sont au-
» jourd'hui les nations, cherchez
» dans les nations et dans les siècles
» quelque chose qui ressemble de
» loin à ce que vous êtes. Ai-je tort
» de détester l'orgueil qui vous con-
» duit à cet excès d'abjection ? Ai-je
» tort de le confondre et de le pu-
» nir ? Ai-je dû vous défendre plus
» long-temps contre votre démen-
» ce, quand elle me défie si inso-
» lemment depuis tant d'années ?
» n'étais-je pas en droit de vous y
» abandonner ? et si, malgré des
» leçons si frappantes, si terri-
» bles, si humiliantes, vous persis-
» tez dans votre révolte, si vous
» dites encore : périsse le monde
» entier plutôt que notre *philoso-
» phie* : malheureux ! vous acheve-
» verez de me justifier, vous ache-
» verez d'être sans excuse. Non, le
» monde ne périra pas ; car je me
» suis servi de vous-mêmes pour lui

„ apprendre à vous mépriser. La
„ France ne périra pas ; car déja la
„ plus grande partie est revenue à
„ moi, et les victimes innocentes
„ ont obtenu grace pour elle. C'est
„ vous qui périrez, et l'univers
„ avouera que vous l'avez mérité,
„ et que le seigneur est juste. »

X.

Je n'ai pu me défendre de ce mouvement ; et le sentiment qui me remplit, anticipe quelquefois, malgré moi-même, sur des vérités qui, pour devenir inaccessibles à toutes les chicanes *philosophiques*, ont besoin d'être présentées dans toute leur étendue. Elles le seront ; j'ose en répondre ; à présent, je continue le résumé très-succinct des faits principaux qui ont marqué l'époque où je m'arrête.

Les législateurs déclarent gravement que LA NATION *a renoncé à ses préjugés, qu'elle abjure le fanatisme*, que

que le règne de la philosophie est arrivé. Les attentats (1) de la plus infame canaille, qui méritait le dernier supplice, et qui l'aurait subi par-tout ailleurs, s'il eût été possible que des horreurs semblables se commissent ailleurs que dans la France *révolutionnée* paraissent à des législateurs *le vœu de la nation entière et le triomphe de la raison.* L'ordre est donné de fermer toutes les églises de la France, de les fermer au culte et à l'ado-

(1) N'oubliez pas que Robespierre lui-même les désavoua, un an après, à la tribune de la Convention, et les mit au nombre des *conspirations* qu'il reprochait aux Chaumette, aux Hebert, aux Gobel, etc. quand il voulut se défaire d'eux. Mais, tout en disant qu'on *avilissait la république*, il continuait, suivant son plan, à profiter de ce même *avilissement* dont il avait besoin. Il accusait tout haut ceux qu'il avait excités tous bas et mis en œuvre, ceux qui n'avaient plus la faculté de répondre, et il se gardait bien de rien changer à ce qu'on avait fait. Ce fut son systême unique, qui lui servit à faire périr une foule de ses complices, et qui devait le perdre lui-même.

ration, mais non pas à l'avidité spoliatrice et au pillage destructeur. Alors commença cette dévastation, qui a passé de si loin les invasions des barbares. Ceux-ci incendiaient les églises qui se trouvaient sur leur passage ; et la même chofe ariva entre les catholiques et les sectaires, dans le temps de nos guerres civiles. C'était un torrent rapide, entraînant ce qu'il rencontrait, et dont ailleurs on ne se ressentait pas. La fureur de la guerre et des partis, et la force agissant contre la force, pouvaient jusqu'à un certain point excuser ces violences toujours odieuses en elles-mêmes, mais partielles et passagères, et qui avaient eu lieu en tout temps dans la licence des armes et dans les vengeances des vainqueurs. Ici quelle différence ! c'est par une opération légale, universelle et spontanée ; c'est dans quatre-vingt départemens où il n'y avait aucune apparence d'aucune force quelconque opposée au gouvernement, que tous les brigands

de chaque canton, armés et conduits par des administrateurs, bien faits pour être leurs chefs, enlèvent des églises l'or, l'argent, le fer, les grilles, le marbre, les boiseries, les étoffes, le linge, les meubles, en un mot, tout ce qu'il est possible d'emporter, et détruisent tout ce qu'ils n'emportent pas. On arrache tous les ouvrages de l'art qui décorent les murs; on brise les statues; on abat les mausolées; on recherche jusqu'au plomb enfoui avec les cercueils; on déchire, on mutile les tableaux. On s'attache sur-tout à ne pas laisser le moindre vestige de ce qui peut rappeller la moindre idée du culte religieux; des échaffauds sont dressés par-tout, et des ouvriers payés à grands frais pour faire disparaître les sculptures des murailles et des voûtes. On fait descendre les cloches pour les convertir en monnaie, et cette fabrication *patriotique* coûte à l'Etat (de son aveu) vingt millions. En un mot, pour la pre-

mière fois, depuis la naissance du monde, on met dans la destruction autant de soin et de recherche, autant de travail et de dépense qu'on en avait mis jusques-là dans la construction des plus beaux monumens de l'art.

Insensés! est-ce sur les murailles qu'est gravée la croyance? Est-ce sur des tableaux que la religion est écrite? Elle l'est dans les cœurs où vous ne pouvez pas l'atteindre, dans les consciences où elle vous condamne, dans le spectacle de l'univers où elle parle à tous les hommes, dans le ciel où elle vous jugera. Destructeurs imbécilles, vous avez crié victoire; et où est-elle aujourd'hui cette victoire? Tous les jours vous frémissez de rage, en voyant l'affluence qui remplit nos temples: ils ne sont plus riches, mais ils sont toujours sacrés; ils sont nuds, mais ils sont pleins. La pompe a disparu, mais le culte est demeuré, on n'y foule plus le marbre et les tapis précieux, mais on s'y prosterne sur des gravats; on y pleure sur des

décombres. L'appareil du sacrifice est pauvre, mais l'adoration est profonde et la piété pure ; on y cherche en vain les tombeaux, mais on y prie pour les morts, et la douleur, sans cesse renouvelée, pleure à-la-fois et les morts et les tombeaux. Ainsi votre stupide furie a tourné et doit tourner en tout contre vous-même. Ainsi le Tout-puissant se rit de la folie de vos projets et de l'impuissance de vos efforts. C'est bien à vous, qui êtes si fort au-dessous de ce qui était jusqu'ici au dernier rang de l'espèce humaine, c'est bien à vous qu'il convenait de vous flatter que vous réussiriez dans une entreprise où des Julien et des Diocletien ont si honteusement succombé !

X I.

Dès le commencement de la révolution, des hommes avertis par la prudence ou plutôt par la crainte, avaient annoncé que LA FACTION ne tendait à rien moins qu'à détruire en

France toute espèce de culte religieux. Je ne puis croire, je l'avoue, qu'eux-mêmes pussent prédire alors tout de que nous avons vu : cela était impossible. Nos idées sur l'avenir ne peuvent être que l'expérience du passé, et il n'offrait rien de semblable. Je dis plus : ceux mêmes qui se sont portés à tant d'excès inouis, n'ont jamais pu les imaginer tous ensemble : ils les ont conçus à mesure qu'ils paraissaient exécutables par une progression de circonstances que la Providence seule a pu permettre et que l'histoire seule peut détailler. Je pense donc que le projet d'abolir toute religion existait en effet, et depuis longtemps ; mais je n'ai jamais cru qu'il fût possible que ce rêve de *la philosophie* devînt une opération du gouvernement et un acte de législation. Quelle apparence que chez une nation éclairée, des législateurs, quels qu'ils fussent, quelle que fût leur opinion particulière, ignorassent ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer,

que même politiquement parlant, il est d'une impossibilité absolue qu'un ordre social quelconque subsiste sans une religion, sans un culte public ? Quelle apparence que des législateurs tombassent dans un excès d'extravagance, dont ne seraient pas capables même des peuplades sauvages ? Ces raisonnemens étaient plausibles : l'expérience pouvait seule en montrer l'erreur. J'ai partagé celle-là, et c'est la plus excusable de celles que j'ai partagées. On peut dire même qu'elle s'est étendue sur tous les événemens de la révolution ; qu'à mesure que les MONSTRES annonçaient leurs crimes par avance, comme pour les essayer, l'excès d'atrocité semblait ôter la vraisemblance, en sorte qu'on ne prenait aucune mesure pour empêcher ce qu'on ne jugeait pas possible, sans que jamais l'expérience ait pu guérir cette fatale sécurité, qui devint enfin un aveuglement sans excuse. Mais encore une fois il le fallait, pour que les derniers des hommes fussent les

maîtres de la France, et il fallait qu'ils le fussent.

XII.

Il fallait bien aussi, en pillant et profanant les lieux saints, poursuivre les ministres du culte. La logique des scélérats est d'appeler toujours un crime à la suite d'un autre crime, comme pour couvrir l'un par l'autre; et telle était la stupidité des bandits mis en œuvre par LES MONSTRES, qu'en massacrant les prêtres, ils semblait justifier à leurs propres yeux le pillage des temples et des autels. Le signal fut donné, dans toute la France, de courir sus aux prêtres, comme *à des ennemis publics qui ne méritaient aucune pitié, qui ne respiraient que le sang, qui n'aspiraient qu'à plonger la France dans des flots de sang*, etc. etc. etc. Je répète les propres termes répétés alors sans cesse et partout; et d'ailleurs on sait que c'étaient les mêmes qu'on employa toujours contre toutes les classes de proscrits, et tout était proscrits, hors

LA FACTION et ce qui était à elle. Depuis huit ans son caractère particulier, et pour ainsi dire, son signalement dans le monde, comme il le sera dans l'histoire, c'est de désigner comme assassin d'intention tout ce qu'elle assassine en réalité. Si depuis huit ans elle assassine les nobles, les prêtres, les magistrats, les riches, les négocians, les gens de loi, les gens de lettres, les artistes, etc. etc. etc.; c'est que tous ces gens-là *veulent assassiner la France*, *veulent assassiner la liberté*, *veulent assassiner la république*; d'où il suit que LA FACTION, avec ses agens, est à elle seule *la France*, *la liberté*, *la république*, puisque tout ce qui n'est pas elle n'est bon qu'à tuer, et que si elle eût pu aller jusqu'au bout, il ne resterait plus à tuer qu'elle-même.

Mais le grand mot de ralliement contre les prêtres, c'était *guerre au fanatisme*. Ce cri ne cessait de retentir dans la Convention, aux *jacobins*, dans les *sociétés populaires*, dans tous

les actes d'administration, dans les journaux patriotiques; tout ce qui composait les comités révolutionnaires, les laquais (1), les escrocs, les banqueroutiers, les galériens, en un mot, toutes les grandes puissances de la France, apprirent alors ce grand mot de *fanatisme*, dont la plupart n'avoient jamais entendu parler, et qui en effet n'était pas de leur langue; et il se présente à ce sujet un fait très-remarquable, le seul, qui, dans une révolution caractérisée sur-tout par le mépris de toute pudeur, en laisse pourtant appercevoir un reste, dont eux-mêmes, à la vérité, ne se rendaient pas compte, et qui était à-la-fois involontaire et réel. Faites la revue la plus exacte de tout ce qu'ont dit à la barre de la Convention, ceux qui pendant plus d'une année, ve-

(1) Il y en avoit sept dans un des *comités* de Paris. L'un d'eux avait servi dix-sept maîtres : il en fit périr neuf. J'ignore qu'elle place il occupe aujourd'hui; mais il a dû en avoir une considérable.

naient journellement lui apporter quelque chose de ce qu'ils avaient volé dans les églises ; jamais un seul ne s'est servi d'une autres expression que de celles de *dépouilles du fanatisme*, et le bulletin des législateurs qui nous a heureusement conservé ces titres de leur gloire, dit toujours : « Tel citoyen apporte *des dépouilles* » *du fanatisme*, *mention honorable.* » Jamais le mot de religion n'a été prononcé, ni par les législateurs ni par les brigands. Ce n'était pas par ménagement pour elle, puisqu'ils ne songeaient qu'à en effacer jusqu'aux plus légères traces. Mais apparemment ce mot seul de religion porte en lui un caractère si essentiellement sacré, si généralement respecté, que ceux-mêmes qui la foulaient aux pieds, craignaient d'en prononcer le nom, et ne savaient comment l'associer aux outrages dont ils auraient voulu l'accompagner. Il y a plus : lorsqu'on a cru devoir rouvrir les églises, la même réserve a subsisté. Le mot

de religion n'est écrit dans aucune des loix qui la concernent : on se sert par-tout du mot de culte. Ai-je tort de dire que le mot de religion est effacé de la langue française, au moins de celle qui est *philosophique et républicaine*, et remplacé génériquement par celui de *fanatisme*.

Parlerai-je des cruautés multipliées contre ces malheureux proscrits ? et qui pourrait les dénombrer ? Qui pourra suivre, même par la pensée, tous les détails de cette longue oppression, qui n'est autre chose que l'implacable instinct de la rage ? Il était défendu dans tous les départemens, sous peine de la vie, de leur donner un asyle ou des secours : *sous peine de la vie ?* Réfléchissez, lecteurs ; lisez l'histoire, comparez et frémissez. Obligés de s'enfoncer dans les bois et dans les rochers, bientôt assiégés par tous les besoins, par la faim, par la soif, par le froid, ils s'approchaient le soir des lieux habités, et leurs cris lamentables et à demi

étouffés, demandaient du pain. Des personnes charitables et craignant Dieu, (il y en a toujours eu, graces au ciel) allaient à la dérobée leur porter quelques alimens, qu'elles laissaient sur la lisière des bois, et s'enfuyaient au plus vîte. Quelques-unes furent dénoncées, et le lendemain elles n'étaient plus. Soyez bénies, ames heureuses ! vous avez quitté cette terre d'esclavage et de crimes, qu'on ne rougit pas d'appeler *terre de liberté* ; vous êtes allées recevoir votre récompense de la main de celui qui a dit, qu'*un verre d'eau donné en son nom ne serait pas perdu* ; et que ne doit-il pas faire pour ceux à qui ce verre d'eau a coûté leur sang et leur vie, pour avoir été donné à ses ministres (1).

---

(1) Je n'ai pas besoin, je pense, d'affirmer les faits particuliers : qui pourrait en douter ? Ils sont trop d'accord avec les faits qui ont été publiés. Mais qui saura jamais tous ceux qui ne l'ont pas été ? On peut être sûr que je ne rapporte rien que sur des témoignages authentiques. --- Et je n'ai pas besoin de leur chercher des crimes.

La moindre marque d'une pratique religieuse était un crime capital. On cachait, on enterrait un livre d'heures, une image, un crucifix, comme les voleurs enterrent leurs larcins. Celui chez qui on aurait trouvé un bénitier eût été perdu. Une pauvre femme de Paris, qui parut choquée de voir traîner dans la boue les ornemens de l'autel, faillit d'être miſe en pièces, et on ne la sauva qu'en la conduisant en prison. Une autre fut arrêtée pour avoir fait faire à son enfant le signe de la croix. Soixante paysannes d'Auvergne, convaincues d'avoir été à la meſſe, furent envoyées à Paris dans des charrettes et enfermées au Plessis, qui s'appellait, comme on sait, l'antichambre de la mort. Elles chantaient toute la journée : on s'étonnait de leur gaîté : elles répondirent : » Nous savons bien que nous mour- » rons ; mais ne sommes-nous pas » trop heureuses de mourir pour no- » tre foi ? » C'était deux jours avant

le 9 thermidor ; elles furent mises en liberté, et comme elles manquaient de tout, les prisonniers se cotisèrent pour leur fournir les moyens de retourner dans leur pays. Il y a cent témoins de ce fait.

Dans le peu qui restait d'écoles, il était défendu, sous peine d'être *suspect*, c'est-à-dire sous peine de la vie, de parler de Dieu aux enfans en aucune manière jusqu'à ce qu'il plût à Robespierre de proclamer l'*Être suprême* de la république française, qui n'avait assurément rien de commun avec le *bon Dieu (1)* du peuple Français. A plus forte raison était-

(1) Ce n'était pas sans intention que Robespierre substituait à Dieu son *être-suprême*. Le peuple ignorant connaît fort peu l'*être* suprême; il laisse cette dénomination oratoire et poétique aux philosophes qui ne sont pas athées. Mais il connaît beaucoup *le bon Dieu* (c'est bien son nom), et ces deux titres ne sont pas pour lui la même chose. Aussi un *sans-culotte* disait-il à un de ses camarades qui parlait de Dieu: *Tais-toi donc ; il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus qu'un être-suprême ;* et il parlait de très-bonne foi.

il expressément défendu aux maîtres d'école de parler de religion.

Sous les empereurs romains, ennemis du christianisme, il était permis à tout chrétien de célébrer chez lui les saints mystères ; on ne défendait que les assemblées, comme celles des protestans étaient interdites parmi nous. Sous nos tyrans républicains, ce fut un crime de dire ou d'entendre la messe chez soi; et plus d'une fois la découverte d'une maison où l'on avait dit la messe, fut annoncée à la Convention comme un événement, ou dénoncée comme une *conspiration*.

On n'oubliera pas comment Lebon et presque tous les commissaires dans les départemens traitaient les pauvres gens qui osaient *s'endimancher*, qui ne célébraient pas *la décade*. Et puisque nous en sommes à cette fameuse décade, l'une des plus belles inventions du *génie révolutionnaire*, et long-temps l'une de ses plus grandes espérances pour l'extinction du

fanatisme, on ne peut se dispenser de dire un mot de *la décade*.

XIII.

Je ne la considère point ici sous les rapports du calendrier : j'en parle ailleurs. Je laisse de côté les violences usitées sous le régime *montagnard et jacobin*, pour forcer le peuple à fêter *la décade* : la tyrannie fut poussée au point, que quand les pauvres habitans de la campagne venaient les jours ordinaires de marché, que *la décade* avait changés, apporter leurs denrées dans les villes, ils étaient chassés outrageusement par *les autorités constituées*, et menacés de la prison et de la confiscation de leurs denrées, s'ils ne revenaient pas au jour marqué par *la décade*, sur-tout si ce jour était un dimanche, attendu que quiconque observait le dimanche était *un fanatique*. Si ces plats tyrans avaient pu jamais avoir l'ombre du bon sens ou de la bonne-foi, ils auraient senti que c'étaient eux-mêmes qui étaient *fana-*

tiques de leur *décade*, puisqu'ils la voulaient faire célébrer de force. Mais après tout, le *fanatisme* suppose l'aveuglement involontaire, et en ce sens ils étaient même au-dessous du *fanatisme*. Car, au fond ils se souciaient fort peu de leur *décade*, et ne s'en servaient que comme d'un prétexte de plus pour faire le mal.

Laissons le passé, et n'oublions pas que des législateurs *philosophes* ont désavoué et remplacé les législateurs *jacobins*. C'est donc à des *philosophes*, qui prétendent bien l'être dans toute l'étendue du terme, c'est à eux seulement que j'ai affaire ici; et je commence par leur dire que ce n'est pas ma faute, s'ils m'ont fait tant de fois rire de pitié, attendu que pour cette fois leur folie ne me semblait pas dangereuse; mais aussi je ne crois pas qu'on ait jamais déraisonné avec un sérieux plus divertissant; qu'on ait jamais débité plus gravement des inepties qui n'en paraissaient que plus puériles et plus niaises.

Qui ne s'amuserait pas à voir des *philosophes*, des *politiques*, des *publicistes*, (tous se donnent pour tels), tourmentés d'une belle haine pour le dimanche, s'imaginer d'abord que, pour l'abolir, il suffit de substituer la division décimale à la division septénaire, ensuite travailler pendant des années à *consacrer* leur décade, à lui donner *un but moral*, *un caractère patriotique et républicain*, c'est-à-dire en d'autres termes, à faire une sorte de religion du nombre dix, du calcul décimal? Je le passerai à quelque Pythagoricien qui trouverait tout dans les nombres : chaque secte d'illuminés a sa chimère. Mais des *philosophes* ! l'un déploie tout ce qu'il a d'imagination à tracer un plan de *fêtes décadaires* ; un autre applique tout ce qu'il a de connoissances politiques et métaphysiques à l'examen de cette grande question : « Qui l'em- » portera de *la décade* ou du dimanche ? » Jusqu'à ce jour nous n'avons vu encore aucun résultat du travail

de ces sublimes spéculateurs: tâchons de les tirer de peine, si pourtant cela est possible avec des hommes qui semblent destinés à ne se donner jamais de rien, précisément parce que jamais ils n'ont douté de rien.

Apprenez donc une fois, hommes profonds, grands maîtres de l'*art social*, apprenez ce que jusqu'ici vous seuls avez pu ignorer ; apprenez et tâchez de comprendre, si vous pouvez, qu'il n'est pas plus donné à l'homme de changer les idées, qui sont la représentation intellectuelle des objets, qu'il ne lui est donné de changer la nature même de ces objets. Apprenez que vous n'aurez en aucun temps et dans aucun pays des fêtes de calendrier, des fêtes dont l'observance soit générale et périodique, à moins qu'elles n'aient pour base la religion. Et savez-vous pourquoi ? C'est que ces sortes de fêtes ne sont en elles-mêmes autre chose que la commémoration religieuse, obligée et solemnelle, d'un objet,

quel qu'il soit, consacré par la religion, qui seule peut faire un devoir à-la-fois domestique et public de la célébration de ces fêtes. Étudiez les mœurs de tous les peuples, et vous ne trouverez rien, à l'égard des fêtes, qui ne rentre dans cette définition. Un particulier, une administration, une assemblée peut donner à son gré, un spectacle de musique ou de danse, ordonner une procession ou un repas, et l'appeler *fête* ; mais ce ne sera jamais qu'un divertissement et non pas une fête de calendrier, une fête d'observance reconnue. Sans doute on peut changer les noms, mais on ne change pas les choses. On peut, sur-tout en révolution française, donner, par exemple, le nom de *fête* à l'anniversaire d'un grand crime, d'un fameux assassinat, d'un massacre mémorable. Les jacobins, s'ils redevenaient les maîtres de la France, y pourraient *fêter leur Septembre*, qui fera toujours, comme le disait si bien Collot d'Herbois, un article de

leur *credo*, mais ce ne serait pas plus une *fête* pour le peuple Français, pour aucun peuple du monde, que si des voleurs de grand chemin célébraient une orgie dans leur caverne, pour insulter à la mémoire de tous ceux qu'ils auraient assassinés ; et pourtant rien ne les empêcherait de répéter leur *fête* et de la rendre annuelle, jusqu'à ce qu'ils allassent au gibet.

X I V.

Mais que peut-on attendre de ceux qui ont imaginé de substituer aux temples de l'Éternel *les temples de la raison ?* O extravagance humaine ! as-tu dans tes archives si anciennes et si riches, quelque chose de comparable aux *temples de la raison ?* Cinquante mille *temples de la raison* ! non, il ne fallait rien moins que la révolution française (et c'est dire le possible) pour ravaler jusques-là l'esprit humain. Il ne fallait rien moins qu'une nation, moitié en délire, moi-

tié stupéfiée, pour qu'il y eût des *temples de la raison* : en un mot, *les temples de la raison* sont le chef-d'œuvre, le *nec plus ultrà* de la folie ; et combien il était juste que cela nous appartînt ! combien cela était dans l'ordre ! *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. Vous êtes juste, ô mon Dieu ! et tous vos jugemens sont droits.* Ps.

M'alléguerez-vous l'idolâtrie des Egyptiens dont on s'eſt tant moqué ? Eh ! que dites-vous ? Elle était mille fois moins absurde que la vôtre : il y avoit au moins un objet réel, un sens, une intention. Il est ridicule, sans doute, d'adorer l'oignon et le crocodille, mais l'oignon est bon à manger, et le crocodile est à craindre. Ils adoraient, dans un bon légume, la fertilité dont il était le symbole ; dans la bête malfaisante, ils conjuraient la colère du ciel dont elle était l'instrument. Chez eux, toute espèce de culte, à travers les emblêmes et les figures, allait toujours à la Divinité.

Nous savons que tous leurs rites, tous leurs hymnes, s'adressaient d'abord aux grands dieux, à Isis, la terre nourricière ; à Hermès, l'inventeur des sciences, etc. Toute autre idée était symbolique et secondaire, et n'exprimait que la reconnoissance ou la crainte. Mais les fondateurs des *temples de la raison* nous ont-ils jamais dit au moins qu'ils n'adoraient sous ce nom que le Dieu dont émanait toute intelligence ? Aucun ne l'aurait osé, et cette explication même, toute insuffisante qu'elle eût été, n'était pas à la portée de la plupart d'entre eux. Leurs *fêtes de la raison*, leurs *déesses de la raison*, en font foi. Jamais dans ces *fêtes* il ne fut question de Dieu ; jamais son nom n'y fut prononcé que pour être blasphêmé. C'est dans *les fêtes de la raison*, que *la déesse de la raison* était représentée par la première prostituée, qu'on payait pour jouer son rôle, et qu'on plaçait sur un char avec un crucifix sous ses pieds. C'est dans *les fêtes de la raison*, qu'un

histrion

histrion monta dans la chaire de Saint-Roch, et prenant Dieu à partie, à la face de ses autels, nia son existence, en vomissant mille imprécations furieuses contre ce Dieu qui n'existait pas, le défia de se venger, et conclut que puisque ce Dieu ne le foudroyait pas, il était évident qu'il n'y avait pas de Dieu (1); démonstration

---

(1) Ce malheureux s'imaginait apparemment que Dieu était engagé d'honneur à répondre à son appel; qu'il ne pouvait pas, sans se compromettre, refuser le défi. On eût dit que Dieu ne pouvait le frapper que dans la chaire de S. Roch, et que s'il perdait une si belle occasion de se venger, il ne la retrouverait pas. Je ne veux pas nommer cet histrion, parce qu'il peut se repentir. Mais vous qui, sans être insensés comme lui, souffrez impatiemment que le Très-haut n'extermine pas ceux qui l'insultent, méditez ce mot sublime de S. Augustin. *Patiens, quia æternus:* Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Songez qu'il est juste que celui dont la main frappe sans remède et frappe pour l'éternité, ne soit pas pressé de frapper. Songez, vous qui avez l'idée d'un Dieu, que l'ordre essentiel n'est pas ici et ne saurait y être; que les méchans sont bien à plaindre, puisqu'ils ne sont qu'un instrument destiné à être brisé;

qui produisit le plus grand effet sur l'assemblée. C'est dans les *fêtes de la raison* que le buste de Marat était placé sur l'autel, et qu'on forçait ceux qu'on soupçonnait de *fanatisme*, (c'est-à-dire de croire en Dieu) de fléchir les genoux devant Marat. C'est dans les *fêtes de la raison* que *la liberté*, autre divinité de ces fêtes, paraissait aussi en grand appareil, figurée aussi par une prostituée .... Et l'on ne veut pas que je me récrie d'admiration, que chez moi l'admiration soit égale à l'horreur ! Ah ! l'on dira ce qu'on voudra ; mais cela est beau, parce que cela est affreux ; sela est beau, parce que cela est dégoûtant ; cela est beau, parce que cela fait pitié. Quoi ! vous avez en vous un instinct assez juste pour applaudir, quand

---

que les bons, quoiqu'ils puissent souffrir, sont infiniment moins à plaindre, puisqu'ils ont pour eux la conscience et l'espérance, qui toutes deux ne sauraient tromper; et laissez faire celui qui, pour punir les uns et dédommager les autres, a devant lui l'éternité.

vous voyez un fanfaron battu pour avoit été insolent ; et vous ne vous servez pas de ce même instinct pour applaudir, quand un peuple, ivre de la vanité la plus insolente qui ait jamais défié le bon sens de tous les peuples et de tous les siècles, leur crie de toute sa force. « Apprenez de moi » à être grands, » et tombe à l'instant même dans un état d'abjection inconnu avant lui ; « apprenez de moi » à être sages, » et tombe à l'instant même dans un excès d'extravagance dont personne n'avait été capable ; « apprenez de moi à être libres, » et tombe à l'instant même dans une servitude que jamais les plus vils esclaves n'auraient supportée un moment ! Quoi ! vous ne trouvez pas beau qu'une nation qui ne reconnaît plus de Dieu, qui défend d'adorer Dieu, adore Marat ! (et elle l'a bien réellement adoré). Qu'une nation qui ne veut point de culte, établise un culte pour Marat ! (et elle l'a bien établi). Quoi! vous ne voyés pas çe peuple plongé dans un déluge de boue, et chantant

sa gloire et ses grandeurs ! Vous n'entendez pas les huées universelles qui s'élèvent de toutes les parties du monde, et qui se prolongent dans tous les âges ! Je les entends, moi, et je vous prédis que par-tout où les enfans apprennent à lire, il y aura dans les livres faits pour l'enfance un chapitre intitulé : *De ce qui arriva à la France, quand elle voulut régénérer le monde* ; et ce chapitre sera un petit abrégé de la révolution française, à la portée des enfans.

X V.

— Mais à quoi bon nous rappeller des folies qui ne sont plus, des folies dont nous ne parlons, comme vous, qu'avec horreur et mépris ?....

Je vous arrête dès ce moment à cette objection ; non pas assurément que je veuille y échapper ; car tout à l'heure elle reviendra ; elle sera proposée dans toute son étendue, et réfutée de même. Soyez sûrs que toutes vos objections sont des armes pour moi. Mais je me borne ici à ce

dont il s'agit dans ce moment.

Il vous siéd mal de trouver mauvais qu'on rappelle des scènes infames qui ont été si mal expiées, des folies qui ne sont pas, à beaucoup près apréciées comme elles devraient l'être ; & l'on n'est que trop en droit de renouveler le reproche, quand ceux mêmes qui avouent le mal, sont encore si imparfaitement corrigés. Toutes les erreurs se tiennent, surtout quand elles tiennent à la même cause, à l'ignorance ou à l'oubli des principes par-tout reconnus, partout sacrés. Vous avez bien peu senti vos anciennes fautes, à en juger par celles qui se commettent encore. N'avez-vous pas toujours dans vos cérémonies solemnelles *un autel de la patrie*? n'a-t-on pas fait tout à l'heure *le serment du* 21 *janvier sur l'autel de la patrie* ? Au non du sens commun, qu'est-ce que l'*autel de la patrie* ? Si vous aviez au moins l'honneur d'être payens, ou si vous connaissiez l'histoire du paganisme, vous sauriez, 1°. qu'on n'a point d'*autels*

quand on n'a point de temples. 2°. Que jamais les payens n'ont élevé d'*autels* qu'à des divinités personifiées dans leur religion, et jamais à des êtres abstraits ; que si *la fidélité*, *la pudeur*, *la peur*, avaient des *autels*, c'est qu'elles avaient un temple, des prêtres et une lithurgie. Et *la patrie* en a-t-elle chez vous ? Quoi ! vous n'êtes ni chrétiens, ni payens ; vous faites profession de n'avoir aucune croyance ; et vous élevez des autels ! Sentez-vous tout le ridicule de cette grossière inconséquence ? Sera-t-il dit que vous irez toujours directement contre votre but ; que toujours vous ferez mépriser par la raison ce que vous voulez faire respecter par des loix ? certes, votre intention est de faire des objets de vénération et de votre *autel*, et du *serment* que vous prononcez à cet *autel*, et du *livre de la loi* qui est sur l'*autel* ; et d'abord votre *autel* n'est rien qu'une figure de rhétorique, dans le style, ou une décoration d'opéra, dans l'exécution : la figure peut être bonne

à la tribune ; la décoration de théâtre est indécente dans une cérémonie publique et la rend ridicule. Ensuite, (puisque j'en suis aux inconséquences (qu'est-ce que *le livre de la loi ?* Est-ce le recueil des *loix* qu'on nous fait les trois cents soixante-cinq jours de l'année (1), et dont une partie, décrétée aujourd'hui, est rapportée le lendemain ? — Non, c'est la constitution. — soit ; mais c'est donc la constitution, quand elle sera *loi*, que vous jurez d'observer, à qui vous jurez *attachement.* Ce serait aussi une dérision trop insultante de jurer l'observation actuelle, l'*attachement* actuel, pour une constitution capitalement violée dans tous ses points fondamentaux, depuis le jour où elle a été *mise en vigueur ;* pour une cons-

(1) Encore un de nos phénomènes : sept cent cinquante législateurs assemblés, dans un état constitué, tous les jours de l'année sans en excepter un seul, pour faire *des loix !* Cherchez dans l'histoire quelque chose de semblable. A Rome, il se passait souvent nombre d'années de suite, sans qu'il y eût une loi de proposée.

titution renversée dès sa naissance par des décrets qui datent de la même époque. Il serait pourtant curieux de savoir de vous positivement sur quel *livre de loix* vous avez juré, à quelles *loix* vous avez juré attachement. Est-ce à *la loi* constitutionnelle qui attribue au peuple toutes les nominations que *la loi brumaire* délègue au Directoire, ou à cette même *loi brumaire* et à tant d'autres qui enlèvent au peuple tous ses droits ? Ce ne peut pas être à toutes les deux, puisqu'elles sont en contradiction absolue : il faut pourtant que ce soit à l'une ou à l'autre (1). Je vous laisse

(1) Vous croyez peut-être, lecteur, que ce dilemme est embarrassant. Vous êtes bien bon. Je sais fort bien, quant à moi, que je n'embarrasserai point du tout ceux à qui je l'adresse, et ce n'est nullement mon projet.

Je conviens qu'il n'y a pas de réponce en langage humain; mais ce n'est pas celui des orateurs et des journalistes *révolutionnaires*. Demandez à LOUVET et à tous les autres : ils vous diront que ceux qui réclament l'observation des loix constitutionnelles, *veulent tuer la constitution par la constitution même.* Sentez-vous toute la beauté, toute la pro-

le choix, mais en attendant, je croirais volontiers, à ne juger que par les faits, que vous êtes un peu plus *attaché à des loix brumaires* qu'à celles de la constitution. Quel bruit épouvantable ne faites-vous pas, quand il s'agit de défendre les unes, et comment traitez-vous ceux qui vous opposent les autres ? Avec quel pathétique l'un des plus modernes *montagnards* invoquait des loix *révolution-*

---

fondeur de cette logique ? » Quiconque au-
» rait seulement balancé à recevoir notre
» constitution, n'aurait pu être qu'*un roya-*
» *liste*, *un chouan*, *un conspirateur*; mais
» quiconque prétend qu'on a fait une cons-
» titution pour la suivre, est aussi *un roya-*
» *liste*, *un conspirateur*, *un chouan.* »

Vous croyez peut-être que cette logique est le comble de l'extravagance. Eh bien! détrompez-vous encore. Sachez que ceux-ci qui parlent ainsi s'entendent très-bien (dans leur langage), et que vous les trouveriez très-conséquens, si je les traduisais en donnant aux mots le sens qu'ils leur donnent, qu'ils leur donneront toujours. Ah! vous n'êtes pas initiés dans les secrets de cette langue; c'est un puissant hiéroglyphe; mais je ne puis encore vous en donner le dictionnaire. je ne saurais tout dire à la fois, et tout doit se trouver à sa place et en son tems.

naires encore pour vingt ans ? Mettez-les donc dans votre *livre de la loi.*

Vous vous êtes corrigés, dites-vous, des folies *conventionnelles* ; mais l'êtes-vous de cette affectation si marquée de multiplier de vains simulacres, qui ne montrent que la vaine prétention ou de représenter l'opinion publique, ou de la violenter ? L'êtes-vous de cette incurable manie des sermens ? Sur quoi et par quoi jurez-vous ? Un serment en lui-même est un acte de religion *(1)* ;

---

(1) Ceci me rappelle une petite singularité bonne à remarquer en passant. De toutes les expressions usitées dans l'ancien gouvernement, et proscrites dans le nouveau, la seule qui soit demeurée en usage est précisément celle de toutes qui devait le moins être conservée. On dit tous les jours, et l'on écrit par-tout : *On a surpris la religion du directoire, du ministère, des représentans.* Rien n'est plus plaisant. Que l'on eût coutume de dire autrefois : *On a surpr s la religion du prince* ; je le conçois : non-seulement c'était une tournure polie, mais il y avait un fonds de vérité. On supposait, non sans raison, que celui qui régnait ne pouvait guères avoir un intérêt personnel à vouloir le mal, et que s'il le laissait faire, c'est qu'il était trompé. On

une chose sacrée : son étymologie l'indique (*Sacramentum*) ; et delà encore cette expression usitée, la religion du serment. Pourriez-vous me dire, sans métaphores et sans figures, quelle est la religion du vôtre, vous qui vous piquez de n'en avoir aucune, et qui même ne permettez d'en avoir que par pitié pour l'imbécilité humaine ? Est-ce par le nom de Dieu que vous jurez ? Vous l'auriez dit ; mais sans doute le grand nombre de ceux pour qui l'on sait que ce nom ne signifie rien, vous a interdit cette formule, de peur que le nom de Dieu ne fît rire dans leur bouche, et ne compromît le serment encore davantage. Direz-vous que

---

appelait son erreur une surprise faite à sa *religion*, parce qu'il y avait une *religion de l'État*, qui était celle du prince, et qui est le prince de toute justice. Mais comment surprendre *la religion* de ceux qui n'en ont pas, de ceux qui se croiraient insultés, si on les croyait capables de *préjugés*, de *superstition*, de *fanatisme* ? Et la *religion* chez eux a-t-elle d'autres noms ? Toujours des inconséquences en tout genre : on n'en sort pas.

vous jurez par votre conscience ? Mais la conscience ne saurait jurer par elle-même, et c'est la conscience qui est censée jurer. Il n'y a que le Très-haut qui puisse dire, j'ai juré par moi-même ; *per me metipsum juravi.* Et pourquoi choisissez-vous un de ses temples pour votre serment ? Si le temple ne consacre pas le serment, le serment profane le temple. Législateurs, dans les deux cas vous êtes inconséquens. Que le temple ne puisse rien consacrer pour vous ; j'y consens ; mais alors pourquoi vous en servir ? Ce ne peut plus être qu'une profanation, et vous ne devez pas profaner un lieu saint que vous avez rendu au culte. Ai-je besoin de prouver à des législateurs que dès qu'ils ont permis le culte, il ne leur est pas permis de le violer ?

Vous me répondrez peut-être que ce n'est point violer un temple que d'y célébrer la fondation de la république. Non, sans doute, si cette célébration était religieuse : elle ne l'est pas. De plus, où est la bonne

foi ? Est-ce *le 21 janvier* que la république a été fondée ? Quand on fête *le 21 janvier*, peut-on fêter autre chose que le seul événement public qui ait eu lieu *le 21 janvier ?* vous avez vainement cherché à le désavouer, et cet inutile désaveu, démenti formellement par les deux discours prononcés, et au conseil Législatif et à Notre-Dame, prouve seulement que vous avez senti vous-mêmes l'indécence et le scandale de célébrer un supplice. Vos orateurs ont dit, les uns, que *le supplice d'un tyran parjure avait consolidé la république ;* les autres, que le jour de ce supplice l'avait réellement *fondée*. Législateurs, il fallait laisser ce langage à la Convention : un de vos collègues vous avait dit avec raison que la république ne datait véritablement que de l'époque de la constitution. Il n'y a pas un citoyen, ami de la liberté, pas un vrai républicain qui ne soit de cet avis, pas un qui ne vous dise avec moi : Il était non-seulement de la justice, mais de votre in-

térêt bien entendu, mais de la saine politique, de ne pas faire remonter votre ouvrage jusqu'au *RÈGNE DES MONSTRES* que vous avez puni vous-mêmes. Quel homme capable de raisonner voudra croire que les plus vils et les plus exécrables de tous les tyrans, (de votre aveu) vos propres assassins, (de votre aveu) soient en effet les fondateurs de la liberté? N'êtes-vous pas effrayés vous-mêmes de cet outrage que vous faites, sans vous en appercevoir, à la république et à la constitution? Est-ce ainsi que vous prétendez faire aimer et respecter l'une et l'autre? A qui persuaderez-vous que les Robespierre et les Danton sont des Brutus et des Solon? Suffit-il pour fonder une république, de faire périr un roi? Vous l'appelez *un tyran parjure*? Etes-vous sûrs que la France, l'Europe, la postérité ne voient pas en lui un prince innocent et vertueux? Vous m'interrompez: —« Il n'y a qu'un *royaliste* qui puisse le dire. » Je vous entends: quiconque ne pense pas comme vous,

et n'est pas *républicain* à votre manière, est *royaliste :* cela est convenu parmi vous. Je m'expliquerai bientôt avec plus d'étendue sur ce *royalisme*, tant pour ce qui me concerne, moi qui n'ai jamais écrit une ligne qu'on ai pu inculper à cet égard, que pour tant d'autres qu'on enveloppe dans la même dénomination. Mais je vous répondrai dès ce moment que ce n'est pas ma faute, si vous abusez sans cesse des mots pour accuser les personnes et confondre les choses ; que c'est précisément en ma qualité d'homme libre, de membre d'un état libre, que j'ai le droit de vous observer que mon opinion est libre ; qu'il m'est tout aussi permis de rendre justice aujourd'hui à l'innocence et aux vertus de Louis XVI, (comme je la lui ai toujours rendue), qu'il est permis à d'autres de justifier les crimes de Danton et de Robespierre *par l'intention.* Nulle puissance n'est établie pour me dire : condamnez celui que j'ai condamné. Voilà pour le droit : quant à la raison, elle vous

crie avec tous les amis de la chose publique : « l'opinion, quelle qu'elle soit, qu'on peut avoir sur Louis XVI, n'a rien de commun avec notre liberté et notre constitution. Mais ce qui est important pour ceux qui s'intéressent en effet à l'affermissement de l'une et de l'autre, c'est de leur donner des bases qui soient dignes d'un tel édifice ; et pourquoi vous plaisez-vous à les asseoir dans la fange et dans le sang ? Nous au contraire, nous voulons consacrer les fondemens de la liberté ; nous voulons qu'ils reposent sur la justise rendue à tous, sur la restauration de l'ordre et sur la punition des crimes. Ne nous dites plus que la république a été proclamée le 22 septembre ? on vous répondrait que *la justice du peuple* a été proclamée le 2 du même mois. Si vous avez pu, il y a 14 mois, rédiger une constitution républicaine, ce n'est pas parce qu'un roi a péri le 21 *janvier ;* c'est parce que le 9 thermidor vous avez envoyé des tyrans au supplice. Profitez enfin mieux qu'on n'a fait

jusqu'ici de cette heureuse journée, et tâchez de faire oublier les autres. »

Mais que nous en sommes loin ! Les beaux jours de la Convention semblent renaître ; elle reprend son *attitude*, comme au temps où les *patriotes* lui criaient à la barre, *et toi, sainte montagne, tonne, éclate, foudroie*, et l'invitaient à exterminer *tous les traîtres* siégeant à la Convention, tandis que tous ces *traîtres* gardaient un silence morne et que la *montagne* étincelait de joie et de rage. Déjà l'on renouvelle les misérables farces tant de fois employées par la FACTION, et tant de fois conspuées par toute la France. On fait revenir des *lettres*, des *pétitions* fabriquées par des *jacobins* et des *amnistiés*, qui tous n'ont qu'un cri contre *les prêtres réfractaires*, et qui les accusent de tous les maux de la France, par la seule raison qu'ils ne sont pas encore morts ; et dans ces *lettres* et ces *pétitions*, vous ne trouverez pas une ligne qui ne soit tirée des vieilles archives du jacobinisme, et jamais vous ne

trouverez l'apparence d'un fait ni d'une preuve. Un *Albert*, (qui est cet Albert ? Personne n'en sait rien ; mais qu'importe?) nous apprend qu'*on sonne les cloches* dans son département, et il en conclud sur-le-champ que *tous les patriotes seront bientôt égorgés dans leurs maisons*. Car, si depuis huit ans les honnêtes gens crient, on nous égorge, et sont égorgés en effet depuis huit ans ; *les patriotes* crient depuis huit ans, on va nous égorger, et ils égorgent toujours. Quand on articule des faits trop réels, des massacres trop constatés, quand la voix des victimes se fait entendre de Toulouse, de Marseille, de Chaumont, de vingt cantons à-la-fois ; le député qui a le courage de se rendre l'interprête des opprimés, est repoussé par des clameurs infernales ; mais quand *Albert* demande formellement la proscription de tous les prêtres, un *montagnard* se lève, comme s'il eut entendu le signal, et nous dit ces propres mots que je transcris sur le journal de Pa-

ris, 9 février : « La république ne
» pourra jamais exister, tant que
» son territoire sera infesté de ces
» ennemis mortels *de la raison et de*
» *la saine philosophie.* La vérité et
» l'imposture ne sauraient *coexister.* »

Passons sur ce terme métaphysique, si ridiculement déplacé, qui signifie que la vérité et l'imposture ne sauraient *exister ensemble* dans une même chose : un législateur qui à coup sûr est *philosophe*, peut bien employer des mots qu'il n'entend pas. Il a voulu dire que la vérité et l'imposture ne sauraient exister ensemble dans un même pays, et ce qu'il a voulu dire ne vaut pas mieux que ce qu'il a dit ; car la vérité et l'imposture sont dans le monde, à côté l'une de l'autre, depuis le commencement du monde et jusqu'à sa fin, malgré *la philosophie.* Passons encore et réduisons à sa substance cette déclamation vraiment *révolutionnaire :* (je ne saurais la qualifier autrement.) Tout ce qu'il y a de clair, ce qu'il faut proscrire les prêtres qui *infestent*

le territoire de la république. Et pourquoi faut-il les proscrire ? C'est qu'ils sont *les ennemis mortels de la raison et de la saine philosophie* ; et ils le sont par cela seul qu'ils sont *réfractaires* ; et j'ai fait voir surabondamment que le délit est imaginaire, comme le mot est ici vide de sens, et que nul autre délit ne peut être prouvé contre eux. Ainsi les paroles que j'ai citées, traduites dans leur vrai sens, et prises dans toute leur valeur, équivalent à celle-ci : « Moi qui suis *philosophe*, » et par conséquent sûr d'avoir *raison*, » je déclare que mon opinion est la » *vérité*, et que toute opinion con- » traire est l'*imposture*. Moi qui suis » législateur, je déclare que la *vé-* » *rité et l'imposture* ne sauraient » subsister ensemble dans le terri- » toire de la France ; et comme » moi et ceux qui pensent comme » moi sont la *vérité*, et que ceux » qui pensent autrement sont l'*im-* » *posture*, je prononce qu'il ne » doit y avoir en France que moi et » ceux qui pensent comme moi, et

» que tous les autres doivent vider
» le territoire ».

Tel est le sens exact du discours que j'ai rapporté ; et il n'a pas été tenu dans le préau d'un hôpital de fous furieux ; non, c'est dans l'assemblée des représentans de la nation Française, et ce n'est pas a beaucoup près le seul de cette force qu'on y ait entendu. C'est là que nous en sommes encore ! et c'est ainsi que le présent doit nous imposer silence sur le passé !

Le passé ! est ce sous Robespierre, est-ce sous LE REGNE DES MONSTRES qu'est apparue dans la France cette mémorable production du génie persécuteur ?... Le voilà : il est sous mes yeux cet horrible papier ! .. Il épouvantera la dernière postérité ; et à peine a-t-il été remarqué parmi nous, tant on était encore accoutumé à l'horreur, ou frappé de la terreur de *vendémiaire* ! Ce n'est pas un papier apocryphe, un acte secret et ténébreux : il est bien officiel, bien authentique : il est daté de frimaire, an 4, et adressé à tous les départe-

mens : il a parcouru la France, et ce n'a pas été en vain. Il s'appelle *Instruction adressée par le Directoire exécutif aux Commissaires nationaux*...... Quelle *instruction*, grand Dieu ! Avant tout soyons justes : il n'est nullement présumable que le gouvernement lui-même l'ait dictée : abandonnée à un subalterne, travaillée par la rhétorique des jacobins, elle n'a sûrement pas été revue dans toutes ses parties avec une égale attention par les supérieurs. J'ignore quel est le *philosophe* salarié qui l'a rédigée : quel qu'il soit, il sera du moins ici attaché au poteau de la vindicte publique, et le sera pour jamais. Le lecteur a jusqu'ici marché avec moi au milieu des horreurs : qu'il en imagine le comble, et ce qu'il va voir sera encore au-delà de son imagination et de son attente. Mais qu'il remarque d'abord que dans les lignes qu'il va lire, on n'a pas nommé les prêtres : c'est la seule trace de pudeur humaine qu'on puisse y appercevoir. On s'est servi, suivant l'usage, du

grand mot de réprobation, de la parole de mort : il s'agit des *fanatiques*, et je n'ai plus besoin d'avertir quels sont proprement et essentiellement *les fanatiques*, dans la langue *révolutionnaire* qui est bien celle de l'auteur. Pour qu'on ne s'y trompe pas, il commence par leur attribuer tous les crimes qui ont désolé la France ; et les crimes des oppresseurs n'ont-ils pas toujours été jusqu'ici ceux des opprimés ? C'est la logique de LA FACTION.

Il poursuit en ces termes : « DÉSO-
» LEZ LEUR PATIENCE ; enveloppez-
» les de votre surveillance ; qu'elle les
» inquiète le jour ; qu'elle les trou-
» ble la nuit ; ne leur donnez pas un
» moment de relâche ; que sans vous
» voir ils vous sentent par-tout à
» chaque instant. »

Vous l'entendez. DÉSOLEZ LEUR PATIENCE ! que de crimes dans ce mot ! c'est un abrégé de la méchanceté.... j'allais dire humaine : non, de la méchanceté infernale, de la méchanceté *révolutionnaire*. Que de tyrans Romains, bravés sur leur

tribunal par la constance des martyrs, aient quelquefois crié à leurs bourreaux fatigués, épuisez donc leur patience à force de tourmens: c'est le cri de l'orgueil humilié, d'une rage qui se sent confondue; c'est au moins une rage passagère et le cri d'un moment. Mais DÉSOLEZ LEUR PATIENCE, et l'affreux commentaire qui suit ces affreuses paroles! C'est la rage habituelle, la rage de tous les jours, de toutes les heures, de tout les momens, et jusqu'ici on ne la concevait que dans les enfers; et qui donc, si ce n'est les enfers, l'a transportée dans la révolution? qui, hors un *jacobin*, a pu l'exprimer, la commander, la consacrer, au nom du gouvernement? Il y aurait de quoi frémir, de quoi reculer d'effroi, si on lisait ces mêmes ordres donnés contre les plus grands scélérats; car la justice de l'homme ordonne de frapper et de punir, et non pas de tourmenter, de DÉSOLER son semblable; et ceux dont il s'agit sont INNOCENS! Ne vous bornez pas,
hommes

hommes justes, à frémir avec moi : encore un instant de réflexion, et vous adorerez avec moi. Quel aveu dans ces mots, DÉSOLEZ LEUR PATIENCE ! Croit-on qu'il ait pu échapper sans une permission divine ? Certes, la puissance qui a voulu que le méchant s'accusât toujours lui-même d'une manière ou d'une autre, n'a jamais été plus manifeste que dans la révolution, et c'est même pour la première fois qu'il s'était accusé ainsi ; c'est pour la première fois qu'on entendit un législateur, Drouet, s'écrier au milieu de nos législateurs : *Eh bien ! soyons brigands, soyons scélérats.* C'était l'homme *révolutionnaire* qui parlait ; mais ici l'aveu est bien plus remarquable, bien plus précieux, parce qu'il est involontaire. C'est un *philosophe* qui écrit : il ne paraît pas ignorer absolument la langue ; et il parle de la *patience des fanatiques !* Le fanatisme, la plus violente de toutes les passions, s'est-elle jamais alliée avec la plus douce

des vertus ? Ah ! la patience est la force de l'innocent, la vertu du juste ; et ce malheureux qui avait les prêtres dans sa pensée, oublia qu'il parlait de *fanatiques*. Le mot de patience vint sous sa plume, parce que sans cesse elle désespère les oppresseurs, comme elle soutient sans cesse les opprimés. Jugez si elle a été mise à l'épreuve ! N'en jugez point par la capitale : ici le gouvernement est encore jusqu'à un certain point tempéré par l'opinion ; et ses agens, sous ses yeux, n'oseraient aller plus loin qu'il ne veut lui-même. Dans les départemens, *les patriotes* ont *leur énergie* plus libre ; le bruit en vient souvent jusqu'à Paris ; et vous savez dans quel profond silence s'enveloppe la dignité du gouvernement, au milieu de ce bruit accusateur, et comme la *montagne* est attentive à le couvrir par le bruit de ses imprécations.

